

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2025



 MRC de
BEAUHARNOIS
— **SALABERRY**

ESPACE VITAL



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2025

» Coordonnées

BUREAUX DE BEAUHARNOIS
2, rue Ellice
Beauharnois, Québec J6N 1W6
Téléphone : 450 225-0870
Télécopieur : 450 225-0872

BUREAUX DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
85, rue Notre-Dame, bureau 6
Salaberry-de-Valleyfield, Québec J6S 1E7
Téléphone : 450 373-2214
Télécopieur : 450 373-3386

» Courriels et sites Web



MRC de Beauharnois-Salaberry
MRC de Beauharnois-Salaberry
info@mrcbhs.ca
www.mrcbhs.ca



Accès Entreprise Beauharnois-Salaberry
Accès Entreprise Beauharnois-Salaberry
info@aebhs.ca
www.aebhs.ca



Escapade Beauharnois-Salaberry
Escapade Beauharnois-Salaberry
escapade@mrcbhs.ca
www.escapadebhs.ca



Parc régional Beauharnois-Salaberry
Parc régional de Beauharnois-Salaberry
parc@mrcbhs.ca
www.parcbhs.ca

TABLES DES MATIÈRES



01 INTRODUCTION

Mot du préfet
Conseil des maires de la MRC

03 ADMINISTRATION

Mot de la directrice générale
Reconnaissance des employés
L'équipe de la MRC
Démocratie et gestion contractuelle
Demande d'accès à l'information

08 COMMUNICATIONS

Relations de presse
Sites Internet
Réseaux sociaux

10 DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Comités aviseurs

12 ■ Soutien aux entreprises

Services aux entreprises
Fonds Rio Tinto Alcan
Fonds Propulsion
Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif (BIEC)
Histoires à succès
OSEntreprendre
Maillage Montérégie-Ouest
Projet *Proximité*
Mutualisation
Ventes au détail – La tournée du succès
L'emploi en croissance

23 ■ Promotion régionale

Lancement de la saison touristique
Nouvelle carte touristique
Accueil touristique régional
Campagne d'achat local
Escapades Desjardins
Navette fluviale Les Cèdres –
Salaberry-de-Valleyfield
Forfaits vélo
Explore ta Montérégie gourmande
Collaboration avec Tourisme Montérégie /
Fier Ambassadeur
Bilan de la saison touristique
Projet Signature Innovation (PSI)

33 ■ Développement culturel

Entente de développement culturel
Entente de partenariat territorial -
Arts et Lettres en Montérégie
Soutien aux initiatives culturelles -
jeunesse
Soutien aux loisirs culturels
Soirée culturelle
Galerie Marie et Pierre Dionne
Galerie DM02
Ateliers d'artistes
Culture en plein air
Place aux spectacles dans les camps de jour
Artistes en résidence II
Le musée ambulante –
Exposition Perspectives
Vocation en art
Art public et création avec les tout-petits
Inventaire du patrimoine
Journées portes ouvertes

42 ■ Développement social

Un engagement concret au service
du bien-être collectif
Soutien en réussite éducative et sociale
Alliance pour la solidarité
Concertation régionale
Programmes d'aide à la rénovation

45 PARC RÉGIONAL DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

Un milieu de vie
Vélo-patrouille
Fonctionnement et entretien des
infrastructures

49 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET COURS D'EAU

Révision et modifications du Schéma
d'aménagement
Vers un nouveau PDZA
Gestion de l'urbanisation et caractérisation
des ilots déstructurés potentiels en zone
agricole
Étude sur le potentiel de développement
des espaces industriels
Lutte à la pénurie de logements
Plan régional des milieux humides et
hydriques (PRMHH)
Avis et certificats
Construction immobilière
Géomatique
Gestion des cours d'eau

60 ENVIRONNEMENT ET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Résultats des collectes porte-à-porte
Matières organiques
Matières recyclables
Écocentres
Service de requêtes
Nouveau portail
Plan de gestion des matières résiduelles
(PGMR) 2023-2029
Agents de sensibilisation
Campagne *Y'a matière à réflexion*
Plan climat
Actions spécifiques du Plan climat

68 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Comité en sécurité publique
Rapport annuel
Service d'un maître-chien
Cadets et Sécuri-Parc

70 SÉCURITÉ INCENDIE

71 PERSPECTIVES 2026

72 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET CRÉDITS PHOTOS



Mot du préfet

MIGUEL LEMIEUX

En toute fin d'année 2025, déjà riche en accomplissements, notre territoire s'est a priori démarqué par le retour de l'ensemble de l'équipe d'élus au lendemain des élections municipales.

À la suite de ce verdict de l'électorat, il me fut très agréable de pouvoir ainsi retrouver mes collègues au sein de la table décisionnelle de la MRC, permettant ainsi de maintenir les acquis et de poursuivre les dossiers amorcés. Cette continuité politique offre par ailleurs l'avantage de faciliter la concertation; une avenue essentielle à la mission de la MRC.

De par son rôle de planificateur régional, ainsi que de promoteur et d'accompagnateur, la MRC a de nouveau consacré en 2025 une large part de ses interventions au développement de son territoire. Que dire en un premier temps du soutien et de l'accompagnement alloués aux entreprises de la région, que ce soit par l'entremise de programmes financiers, de formations ou encore d'initiatives innovantes, tel que le *Projet Proximité* et la *Tournée du succès*.



CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE BEAUHARNOIS- SALABERRY

Nous nous sommes faits aussi un devoir l'an dernier de miser à nouveau sur la promotion territoriale, afin de faire découvrir et rayonner nos multiples attraits, tant auprès des gens d'ici que de l'extérieur. Qui de mieux placée en effet que la MRC pour jouer ce rôle d'attraction au niveau suprarégional. Qui dit touristes et/ou excursionnistes, dit retombées économiques pour nos entreprises et notre communauté d'affaires. Voilà pourquoi la MRC a mis de l'avant à cet effet de précieux leviers avec ses partenaires, tel que le programme *Fier Ambassadeur* et les *Escapades Desjardins*.

Que dire enfin des autres champs de responsabilités de la MRC, où nous avons également fait preuve de dynamisme. En plus de soutenir notre communauté culturelle, tant financièrement que par la tenue d'activités, nous avons été proactifs en mettant de l'avant de nouvelles façons de faire en gestion des matières résiduelles et en collaborant à l'amorce du chantier d'un futur complexe régional de traitement et de valorisation des matières organiques.

L'analyse et la planification se sont aussi poursuivies quant à l'adoption future d'un nouveau schéma d'aménagement. Bref, nous ne pouvons que tirer une grande fierté des réalisations de l'an dernier. Vous serez d'ailleurs à même de l'apprécier à la lecture de ce rapport annuel d'activités.

Je ne saurais clore ce message sans souligner la confiance que m'ont à nouveau témoignée mes collègues maires par ma réélection par acclamation à la préfecture de la MRC l'automne dernier et les remercier pour l'attribution de ce 3^e mandat consécutif de deux ans.

Miguel Lemieux
Préfet



MIGUEL LEMIEUX
Maire
Salaberry-de-Valleyfield

PRÉFET



ALAIN DUBUC
Maire
Beauharnois



JEAN-FRANÇOIS GENDRON
Maire
Saint-Stanislas-de-Kostka



YVES DAOUST
Maire
Saint-Louis-de-Gonzague

PRÉFET SUPPLÉANT



MARTIN DUMARESQ
Maire
Saint-Étienne-de-
Beauharnois



MÉLANIE LEFORT
Mairesse
Sainte-Martine



LUCIEN THIBAUT
Maire
Saint-Urbain-Premier



Mot de la directrice générale

LINDA PHANEUF

Professionalisme et engagement

Permettez-moi d'emblée de préciser que la MRC de Beauharnois-Salaberry ne saurait présenter ce Rapport annuel d'activités 2025, sans l'apport incommensurable des membres de son personnel. Je tiens en effet à leur témoigner toute ma gratitude et à leur adresser ma plus grande fierté à l'égard du professionnalisme et de l'engagement dont ils ont fait preuve au cours de la dernière année.

Grâce à leur travail sur le terrain, la MRC a su générer de multiples réalisations « coups de cœur ». L'implantation d'un tout nouveau portail Web en gestion des matières résiduelles en est notamment une preuve éloquente. Ainsi, par cette nouvelle façon de faire, nous avons créé les conditions favorables à l'optimisation du service aux citoyens.

Que dire également des nombreuses initiatives et innovations mises de l'avant pour appuyer la promotion de notre territoire. Qu'il suffise entre autres de mentionner à ce titre notre précieux partenariat avec Tourisme Montérégie, la mise en chantier progressive du *Projet Signature Innovation* et nos placements publicitaires et campagnes promotionnelles agressives sur les médias sociaux, contribuant à une visibilité insoupçonnée des attraits de notre territoire.



Au chapitre événementiel, nous tirons également une grande fierté des résultats obtenus par les membres de notre personnel. À eux seuls, le lancement de la saison touristique et la tenue de la soirée culturelle annuelle se sont avérés de splendides événements mobilisateurs auxquels ont participé de multiples partenaires.

Bien évidemment, cette reconnaissance s'adresse tout autant à nos équipes du développement territorial et de soutien aux entreprises, du parc régional, de l'aménagement du territoire, de l'environnement et des communications.

Bref, sans cette formidable équipe de professionnels, le contenu livré dans ce rapport annuel ne saurait être ce qu'il est devenu.

Je leur dis BRAVO et MERCI!

Linda Phaneuf
Directrice générale



**Souper de Noël 2025
des employés -
Quelle belle équipe !**



Reconnaissance des employés

La MRC célébrait en 2025 deux anniversaires professionnels, et non les moindres en termes d'ancienneté. Nous avons ainsi saisi l'occasion du rassemblement de Noël du personnel afin de souligner les 40 ans de service de madame Linda Riach (secrétaire de direction) et les 35 ans de service de madame Linda Phaneuf (directrice générale et greffière-trésorière).

Nous adressons à ces véritables pionnières nos plus sincères remerciements pour toutes ces années consacrées au bon fonctionnement et à l'efficacité de l'instance de développement régional qu'est la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Le souper de Noël des membres du personnel de la MRC constitue depuis plusieurs années une occasion idéale pour délaissier momentanément les rigueurs du boulot et se retrouver avec ses chers (chères) collègues dans une ambiance à décontractée à l'approche d'un congé bien mérité.



ADMINISTRATION

Linda Phaneuf

Directrice générale et greffière-trésorière

Linda Riach

Secrétaire de direction

Mylène Letellier

Conseillère-cadre à la direction générale

Diane Paré

Directrice des services administratifs et financiers

Estelle Brisset

Coordonnatrice aux ressources humaines

Marie-Josée Leblanc

Coordonnatrice au service du Greffe

Pascale Miron

Kevin Brazeau

Agente administrative, agent administratif en service partagé

Viki Lebel

Adjointe à la réception, au soutien administratif et à la logistique

Josée Guionnet

Marie-Ève Marion

Techniciennes en comptabilité et finances

Patricia Viziau

Agente administrative et comptabilité

Jean-Philippe Caron

Spécialiste en technologies de l'information

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET COURS D'EAU

Marc-André Gagnon

Directeur à l'aménagement du territoire et cours d'eau

Andréanne Leblanc

Urbaniste

Renaud Geneuil

Conseiller en aménagement

Khaled Ouarezki

Coordonnateur aux cours d'eau et aux ressources naturelles

Jean-François Filiatrault

Spécialiste en géomatique

Josianne Guay

Technicienne en géomatique

COMMUNICATIONS

Marie-Andrée Gagnon

Coordonnatrice aux communications

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Audray Lemieux

Directrice au développement du territoire

Manon Gallant

Adjointe administrative

Soutien aux entreprises

Julie Lépine

Gestionnaire de fonds

William Cadieux-Meloche

Conseiller en financement

Carole Dame

Technicienne en conseils et financement

Sara da Cruz

Vanessa Bourgoïn

Conseillères aux entreprises

Juliette Rochman

Coordonnatrice en développement du territoire

Mélanie Dubuc

Gestionnaire de projets

Bruce El Zayed

Conseiller en développement social

Promotion régionale

Catherine Paquin-Hébert

Coordonnatrice à la promotion régionale

Charlyne Benoit

Conseillère en marketing numérique

Développement culturel

Tania Perlini

Coordonnatrice au développement culturel

ENVIRONNEMENT ET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Patrice Lemieux

Directeur en environnement et gestion des matières résiduelles

Christine Bergeron-Verville

Conseillère principale à la gestion des matières résiduelles et sensibilisation

Simon Lardie

Katherine Matteau

Conseiller, conseillère en gestion des matières résiduelles et sensibilisation

Josée MacDonald

Préposée au service aux citoyens et inspection en gestion des matières résiduelles

Antoine Rochefort

Conseiller en transition climatique

PARC RÉGIONAL DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

Valérie Binette

Directrice du Parc régional

Marie-Claude Pinard

Agente administrative du Parc régional

Sébastien Carrière

Contremaître

Mario Ouellette

Opérateur

Jean-Philippe Gariépy

Paysagiste

Dominic Leduc

Benoît Renaud

Jonathan Samson

Sébastien Leduc

Préposés à l'entretien



Démocratie et gestion contractuelle

De par ses responsabilités et champs d'expertise qui lui sont dévolus, la MRC agit comme acteur de concertation et de développement, et ce, tant auprès de la population que d'une foule de partenaires municipaux, ministériels, institutionnels et économiques.

Vie démocratique en 2025

11 séances du Conseil des maires de la MRC

Coordination d'une dizaine de comités en relation avec le milieu

Plus de 80 rencontres liées à ses engagements

Participation ou contribution à une vingtaine d'instances (comités, conseils, tables de concertation, etc.)

Demande d'accès à l'information

Comme tout organisme public, la MRC est assujettie à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. En conséquence, le cas échéant, elle doit donner accès aux documents qu'elle possède et répondre aux questions provenant de la population.



COMMUNICATIONS




Relations de presse

Comme toute institution publique doit le faire, la MRC a poursuivi au cours de la dernière année ses relations de communication avec les médias régionaux, afin de faire connaître à la population ses différentes décisions et réalisations.

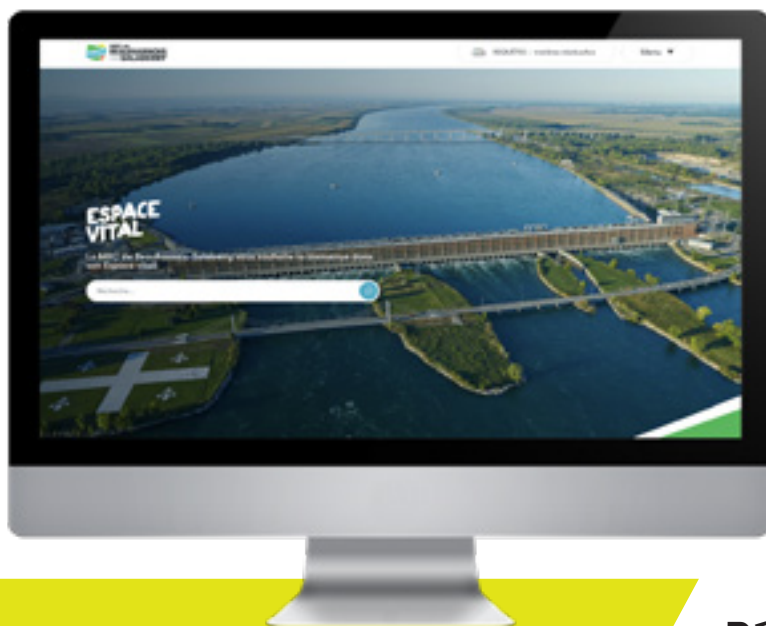
Pour ce faire, pas moins d'une soixantaine de communiqués de presse ont été rédigés et transmis aux membres de la presse régionale, auxquels se sont bien évidemment ajoutés plusieurs avis publics et publicités. La MRC a aussi récidivé en participant en 2025 au cahier estival de *Gravité Média* portant sur la promotion des attraits du territoire.



GRAVITEMEDIA
connecté | innovant



La série de reportages « *Histoires à succès* » s'est également poursuivie tout au cours de l'année auprès de cinq entreprises du territoire, en mettant en lumière leurs parcours d'affaires et leurs diverses initiatives, notamment en matière de gestion et de fidélisation de la clientèle.



Sites Internet

Les différents sites Web (MRC, Escapade et Accès Entreprise Beauharnois-Salaberry) ont reçu plus de 37 400 visites au cours de 2025. Ces Internauts qui nous ont visité virtuellement ont consulté quelque 134 850 pages et généré 396 600 actions tout au cours de l'année (clics de liens, consultations de documents, etc.).

Réseaux sociaux

	MRC BEAUHARNOIS- SALABERRY		ESCAPADE BEAUHARNOIS- SALABERRY		ACCÈS ENTREPRISE	
	f	in	f	📷	f	in
Abonnés	5 275	997	8 473	1 377	1 869	477
Nombre de vues	885 993	9 878	1 593 893	61 812	85 843	13 224



Il est à noter que l'atteinte, l'été dernier, de ces intéressantes statistiques en matière de réseaux sociaux, est grandement redevable à l'apport de M. Anthony Bergeron, stagiaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières ((UQTR). Ce dernier a participé à la création de contenus en réalisant de courtes vidéos (reels) destinées aux différentes plateformes Web.

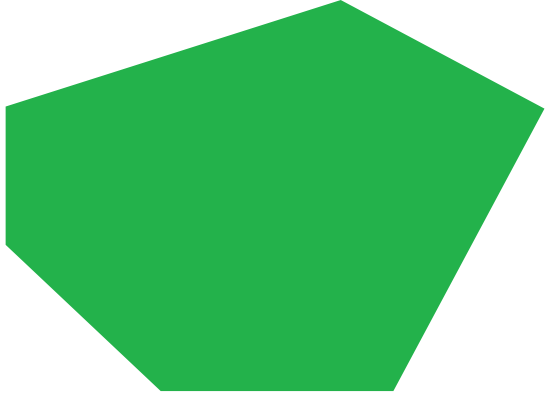
À titre d'exemples, par rapport à 2024, l'achalandage de la page Facebook d'Escapade Beauharnois-Salaberry s'est accru en 2025 de 8,6 %, tandis que celui de la plateforme Instagram l'a été de 6,6 % et de 26 % sur TikTok. Quant au site Internet d'Escapade Beauharnois-Salaberry, celui-ci a enregistré une hausse de 41 % de ses utilisateurs.





DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le service du développement territorial a pour objectifs d'améliorer la qualité de vie des citoyens, de renforcer la compétitivité des entreprises et de raffermir l'identité territoriale afin de générer des retombées économiques pour l'ensemble de la MRC. Par son approche multisectorielle en développement culturel, économique, social et touristique, elle multiplie les projets, les interventions et les collaborations afin d'atteindre ces objectifs.



Comités aviseurs

Comité aviseur économique

De par ses membres issus de l'industrie, des entreprises, du développement économique et du milieu politique municipal, le comité aviseur économique a pour fonction de jouer un rôle-conseil auprès de la MRC.

Sous la présidence du préfet-suppléant, M. Yves Daoust (maire de Saint-Louis-de-Gonzague), ce comité s'est réuni à trois reprises en 2025 afin d'orienter les services offerts aux entreprises du territoire, particulièrement dans les champs d'intervention suivants:

- > Mise en œuvre de la planification stratégique en matière de développement économique
- > Création et gestion de divers fonds d'investissement
- > Projets régionaux à connotation économique

Comité d'investissement commun

Le comité d'investissement commun, formé d'experts en investissements, de membres de la communauté d'affaires et d'élus de la MRC, s'est réuni à neuf occasions en 2025. Cette instance a pour responsabilités d'analyser les demandes d'aide financière provenant du milieu et de s'assurer que la distribution des fonds d'investissement soit conforme aux objectifs de la planification stratégique, en termes de rendement et de soutien à la communauté.



Comité de vigie

Face aux mesures tarifaires américaines impactant l'économie locale, la MRC annonçait en avril 2025 la création d'un comité de vigie stratégique formé d'intervenants-clés du territoire. Ces derniers provenaient autant des milieux gouvernementaux, ministériels et politiques, que d'instances économiques publiques ou parapubliques.

Cette nouvelle instance s'est vue attribuer le mandat de soutenir non seulement les entreprises locales affectées par les tarifs douaniers, mais également de servir de levier pour renforcer la résilience économique de la région.

À la fois agile et mobilisateur par son fonctionnement, ce comité doit servir de catalyseur en réagissant rapidement aux défis actuels et en anticipant les enjeux économiques futurs.



Étude économique territoriale

La MRC a procédé en 2025 à la réalisation d'une étude économique territoriale visant à cartographier l'étendue de la présence industrielle sur le territoire, ainsi que son impact économique. La présentation des conclusions de cette « Étude en intelligence territoriale » a été faite devant les membres du comité avisé économique et du comité de vigie le 7 octobre. À noter que cette initiative émanait d'une volonté du comité de vigie sur les tarifs et que cette démarche était appuyée financièrement par la SADC du Suroît-Sud, ainsi que par les députés Claude Reid, député de Beauharnois et Claude DeBellefeuille, députée de Beauharnois-Salaberry-Soulanges-Huntingdon.



Soutien aux entreprises

Services aux entreprises

Depuis longtemps, les entreprises du territoire peuvent compter sur l'expertise-conseil et la collaboration de toute une équipe d'experts à la MRC pour les appuyer dans leurs besoins spécifiques et les épauler dans leurs démarches de soutien financier. Le personnel de la MRC intervient à la fois dans l'optique de stimuler les emplois et de les consolider.

Voici un portrait sommaire du soutien et des services attribués aux entreprises au cours de la dernière année :

FONDS	NOMBRE D'ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES	MONTANTS AUTORISÉS EN 2025
PRÊTS		
Fonds local d'investissement (FLI) Fonds local de solidarité (FLS) Fonds Rio Tinto Alcan (RTA) - prêts	8	787 000 \$
SUBVENTIONS		
Fonds Rio Tinto Alcan (RTA)	1	2 000 \$
Fonds Propulsion	6	111 644 \$

Fonds Rio Tinto Alcan

Après que l'on eut relancé fièrement en juin 2024 le Fonds Rio Tinto Alcan sous une nouvelle mouture, voilà que ledit Fonds a poursuivi ses activités en 2025 en injectant 100 000 \$ en prêts et 2 000 \$ en subventions.

On rappelle que le Fonds a pour but de diversifier le tissu économique beauharlinois et d'aider financièrement les entreprises qui désirent investir au centre-ville ou présenter un projet de relève.

Au 31 décembre 2025, la MRC a accompagné 263 entreprises principalement au niveau de leurs besoins en financement, de leurs stratégies de ventes, de leurs plans de marketing et du développement de leur productivité. De plus, la MRC a également injecté 787 000 \$ en prêts et 113 644 \$ en subventions. Ces dernières ont été allouées via les fonds Rio Tinto Alcan et Propulsion.

On rappelle qu'à travers le Québec, ce sont plus de 450 professionnels qui accompagnent les entreprises sous la bannière du Réseau accès PME. Ainsi, globalement, pas moins de 11 841 projets ont été soutenus dans les MRC du Québec, consolidant ou créant 7 000 emplois.

FONDS PROPULSION

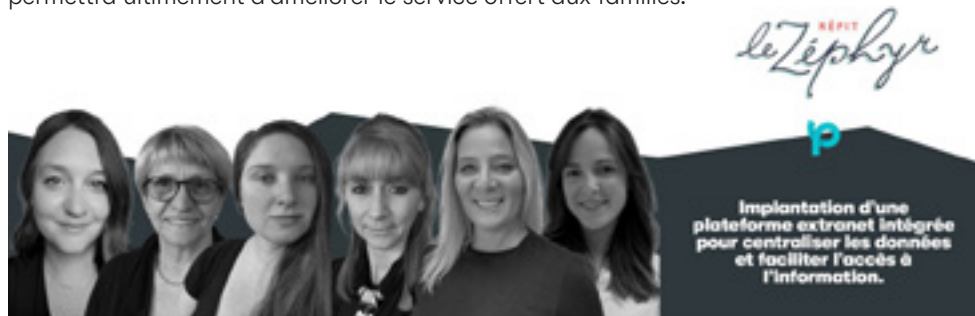
Le *Fonds Propulsion* était officiellement de retour pour une deuxième année en 2025 avec l'annonce de la disponibilité d'une enveloppe d'aide financière totale de 60 000 \$. Les entreprises intéressées devaient donc s'inscrire dans l'une des trois catégories figurant au programme : entreprises d'économie sociale, petites entreprises, ainsi que moyennes et grandes entreprises.

Comme nous le savons, cette initiative initialement lancée en septembre 2024, vise à soutenir les entreprises du territoire de la MRC désireuses d'améliorer leur productivité. À la suite de cet appel de projets initial, une première cohorte d'entreprises bénéficiaires a été annoncée.

À la suite du second appel de projets au printemps, voilà que trois nouvelles entreprises lauréates ont pu bénéficier d'un précieux budget d'accompagnement.

1

Répit le Zéphyr, un organisme d'économie sociale établi à Salaberry-de-Valleyfield, a obtenu une subvention pour un projet de plateforme extranet intégrée, permettant de centraliser les données et de faciliter l'accès à l'information. Ce nouvel environnement permettra ultimement d'améliorer le service offert aux familles.



2

Services Ferroviaires Salaberry Inc.

a bénéficié d'un soutien pour la construction d'un quai de chargement et de déchargement mobile pour les wagons couverts.



3

Mallette et Lachance Inc.

situé à Salaberry-de-Valleyfield a obtenu une subvention pour l'acquisition d'une machine permettant la manutention de charges lourdes, le retrait d'anciennes toitures et le déplacement de rebuts.





Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif (BIEC)

En mai, la MRC annonçait officiellement l'attribution de bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif (BIEC) pour quatre projets répartis sur son territoire. Ces bourses ont notamment pour objectif de soutenir l'émergence et le développement des entreprises d'économie sociale à la grandeur de la Montérégie.



À cette occasion, on confirmait que ces quatre entreprises bénéficiaires de chez nous se partageraient une somme de 36 000 \$ pour la réalisation d'initiatives visant à créer un impact positif au sein de nos communautés. Voici le détail de ces projets porteurs :

> Organisme voué aux personnes atteintes de cancer et de maladies graves (OVPAC)

Projet

Création d'un espace (salle de sport) voué au Conditionnement Adapté pour retrouver le Sens et l'Équilibre (CASE) des personnes atteintes du cancer, avec un accompagnement dédié et des services connexes.

> VALSPEC (diffuseur culturel)

Projet

Optimisation du site Internet en synchronisant la billetterie avec les informations d'événements, ce qui améliorera l'expérience client.

> Coup de pouce des Moissons

Projet

Modernisation de l'architecture informatique et logistique de l'entreprise, permettant d'optimiser le suivi des services à domicile et en particulier le temps d'attente des clients.

> Musée québécois d'archéologie Pointe-du-Buisson

Projet

Modernisation du centre de documentation du musée pour améliorer l'accès aux archives et renforcer son partenariat avec la municipalité en tant qu'organisme satellite de la bibliothèque locale de Beauharnois.

Pour la MRC, il importe de soutenir les entreprises d'économie sociale, dans la mesure où elles sont parties prenantes d'un modèle d'affaires visant à développer différents produits et services qui répondent à des besoins collectifs. Ce modèle regroupe des organisations, tant à but non lucratif, que des coopératives ou encore des mutuelles.

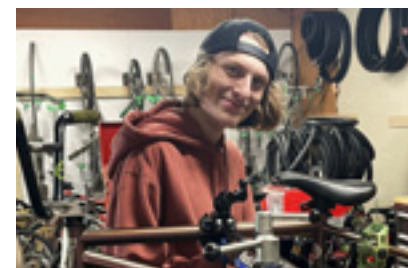
Nous ne saurions clore ce volet sans rappeler que le programme des BIEC Montérégie bénéficie du soutien de partenaires engagés, tel que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), les 12 municipalités régionales de comté (MRC) de la Montérégie, l'Agglomération de Longueuil, Montérégie Économique et la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM). Quant au Pôle d'économie sociale Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, celui-ci agit à titre de coordonnateur des BIEC Montérégie depuis 2018.



Lauréats locaux 2025

C'est en avril que la MRC adressait ses félicitations aux lauréats locaux de la plus récente édition du Défi OSEntreprendre, une étape permettant ainsi à ces entreprises d'être sélectionnées pour la finale régionale devant se tenir à la fin du mois (24 avril), et éventuellement vers la finale nationale du 11 juin au Palais Montcalm à Québec.

Le Défi OSEntreprendre est un grand mouvement québécois qui rayonne dans 17 régions du Québec et qui regroupe près de 75 000 participants chaque année. Le Défi a pour objet de mettre en lumière les initiatives entrepreneuriales, qu'elles émanent d'élèves, appuyés par leurs intervenants scolaires, ou encore d'étudiants ou de jeunes entrepreneurs.



Lauréats locaux annoncés au printemps

> Dentago

LAURÉATE AU VOLET « *Faire affaire ensemble* ».

Cette entreprise soutient les cliniques dentaires en prenant charge de leurs tâches administratives et contribue ainsi à améliorer leur efficacité.

> Le Cheval de fer Lab-école

LAURÉAT AU VOLET « *Création d'entreprise - Économie sociale* ».

Cet organisme à but non lucratif initie les jeunes à la mécanique et à la remise à neuf de vélos, les motivant à s'investir dans des projets concrets tout en favorisant leur réussite éducative et sociale.

> Hippocampe Formations

LAURÉAT AU VOLET « *Création d'entreprise - Services aux entreprises* ».

Cet organisme offre des formations sur mesure dans le domaine de la santé mentale en entreprise.

> Sobriété Naturelle

LAURÉATE AU VOLET « *Création d'entreprise - Services aux individus* ».

Cette place d'affaires offre un service sur mesure, alliant yoga, méditation, pratiques respiratoires et soutien émotionnel pour aider ses clients à surmonter les dépendances (alcool, drogues, jeu, etc.) ou tout simplement pour retrouver un équilibre de vie.

> La Distillerie 3 Lacs

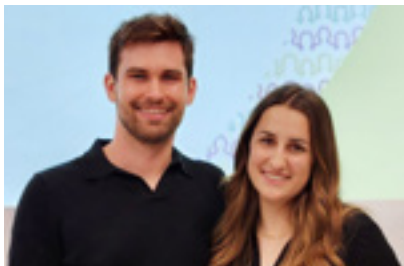
FINALISTE RÉGIONALE AU VOLET « *Réussite Inc.* ».

Cette entreprise de distillation affiche un parcours exceptionnel, se démarquant par son caractère innovant, ses produits uniques et de qualité, ainsi que son service haut de gamme.

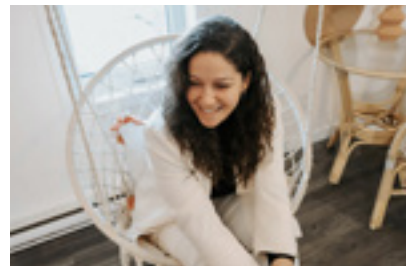
27^e
édition

défi
osentreprendre⁹

3



4



5



- 1 Dentago
- 2 Le Cheval de fer Lab-école
- 3 Hippocampe Formations
- 4 Sobriété Naturelle
- 5 La Distillerie 3 Lacs



Histoires à succès

Devant la popularité et l'engouement suscités par cette série de chroniques promouvant les succès professionnels de notre communauté de commerçants et de gens d'affaires, la MRC a décidé de renouer en 2025 avec cette série de reportages. Voici la liste des histoires à succès racontées l'an dernier :

- **Boutique M + S**
Un fleuron commercial en pleine renaissance
(Salaberry-de-Valleyfield)
- **Jardin St-Stan**
Quand la relève devient visionnaire
(Saint-Stanislas-de-Kostka)
- **Les Mignonneries de Kylou & Lylou**
Une pâtisserie au cœur de la communauté
(Beauharnois)
- **Acheter mieux, payer moins**
La recette de Liquidation Marie
(Salaberry-de-Valleyfield)
- **Miel Nature**
Chimie, abeilles et passion
(Beauharnois)

Maillage Montérégie-Ouest

En date du 2 décembre s'est tenu à l'hôtel MOCO de Salaberry-de-Valleyfield un grand rassemblement réunissant une soixantaine de dignitaires, de producteurs, de transformateurs et d'organisations clientes, afin de présenter officiellement et de célébrer la 2^e année du déploiement du projet de *Maillage Montérégie Ouest*.

L'événement a permis de créer des liens entre les producteurs agricoles et des acheteurs potentiels (commerçants, hôteliers, restaurateurs, traiteurs, écoles, organismes communautaires, gestionnaires de CPE ou de RPA), tout en démontrant l'intérêt de cette initiative auprès d'investisseurs. C'était également pour les participants du projet une occasion idéale de se rencontrer.

Il faut préciser que *Maillage Montérégie Ouest* découle de l'entente sectorielle 2021-2025 du développement du secteur bioalimentaire en Montérégie et à laquelle participe la MRC.

Le maillage prend forme via la mise en place d'une plateforme virtuelle pour faciliter les échanges commerciaux entre les organisations. Le projet favorise à la fois l'achat de produits agricoles locaux, le soutien de l'autonomie alimentaire, le développement de l'économie et la réduction des distances parcourues pour la livraison des denrées.



Depuis la mise sur pied sous forme de projet-pilote,

le chiffre d'affaires du projet a progressé de 30 % et le nombre de commandes s'est accru de plus de 220 %.



**MAILLAGE
MONTÉRÉGIE-OUEST**



Comme son appellation l'indique, l'initiative rayonne à l'échelle des quatre MRC de la Montérégie Ouest et son bassin de 500 000 personnes, à savoir Beauharnois-Salaberry, Jardins-de-Napierville, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges. Déjà, une trentaine d'entreprises participent au réseau d'échange. L'initiative a également attiré l'attention des médias, Radio-Canada y ayant consacré un reportage.



Projet Proximité

Au terme de la dernière année, la MRC s'est grandement réjouie des retombées atteintes à l'issue de sa 3^e année de participation au projet *Proximité*, une initiative portée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Grâce à ce programme gratuit de formations (6 heures) et d'accompagnement (16 heures), axé sur l'agrotourisme et élaboré sur mesure par deux experts en commercialisation et en finances, pas moins de dix entreprises agrotouristiques du territoire ont pu renforcer et structurer leurs pratiques d'affaires, notamment en matière de gestion financière et de mise en marché de leurs produits.

Le Projet *Proximité* aura donc représenté au final des investissements de l'ordre de 78 000 \$ (50 000 \$ par le Ministère et 28 000 \$ par la MRC) en appui aux entreprises du territoire, ainsi qu'un engagement envers l'achat local.

- > Brûlerie Emma
- > Ferme maraîchère *Mange tes légumes*
- > Le Marché en Vrac Épicerie et Espace Café
- > Pâtisseries Maude Poirier
- > Kylou & Lylou
- > Distillerie 3 Lacs
- > Jardin St-Stan
- > Vignoble Cortellino
- > Domaine du Paysan
- > Miel Nature

Entreprises ayant bénéficié de ce type de soutien l'an dernier





Stratégie bioalimentaire Montérégie

Mutualisation

La Stratégie Bioalimentaire Montérégie et le Centre d'Innovation Sociale en agriculture et alimentation ont lancé, en 2024, une démarche visant à documenter et à faciliter la mutualisation en transformation alimentaire, une initiative qui a pris de l'ampleur en 2025.

En effet, le 14 janvier 2025 s'est tenu à Beloeil l'événement *Mutualiser en transformation alimentaire : présentation et réseautage*. La programmation comprenait une présentation de différents services destinés aux entreprises agroalimentaires, un panel mettant en lumière les principes de la mutualisation en transformation alimentaire, ainsi que deux ateliers d'échanges portant sur des cas concrets : le transport de denrées alimentaires et la location ou le prêt d'équipements et de locaux.

Le 15 avril 2025, le Centre d'Innovation Sociale en agriculture et alimentation a diffusé aux partenaires de la démarche le rapport final du portrait-diagnostic pour la mutualisation d'équipements et d'infrastructures de transformation alimentaire pour les MRC de la Montérégie. Le document devrait donner lieu, au cours de 2026, à la disponibilité d'outils facilitant la mutualisation entre les entreprises agroalimentaires.





Vente au détail – la tournée du succès

La MRC annonçait en mai 2025 un tout nouveau service offert aux entreprises actives dans la vente au détail. Grâce à la participation financière du gouvernement du Québec, les commerçants ont pu bénéficier tout au long de l'année d'une tournée de formations portant sur des sujets stratégiques, tel que l'acquisition de compétences en gestion et la sensibilisation aux dernières tendances en merchandising.

La MRC a jugé utile de souscrire à cette initiative afin de freiner les fuites commerciales sur son territoire et de motiver ses citoyens à acheter localement. Un contrôle serré de l'inventaire par les commerçants, une présentation soignée des vitrines en magasin, de même que l'importance de fidéliser la clientèle locale et régionale figuraient également au chapitre des buts recherchés par cette campagne.



Cette tournée du succès s'est arrêtée à pas moins de 3 endroits en cours d'année :

- **Carrefour Jeunesse Emploi à Salaberry-de-Valleyfield**
4 juin - Atelier sur le merchandising
- **Édifice du Comté à Sainte-Martine**
4 juin - Atelier sur la fidélisation de la clientèle locale
- **MRC de Beauharnois-Salaberry à Beauharnois**
5 novembre - Atelier sur la gestion des stocks



L'emploi en croissance

En octobre 2025, la MRC de Beauharnois-Salaberry avait d'heureuses nouvelles à communiquer en matière d'emplois, alors que venait d'être publié le plus récent bulletin de l'emploi produit conjointement par la Chaire en innovation et développement régional de HEC Montréal et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Selon cette étude, le territoire de la MRC affichait une performance marquante en matière de création d'emplois, par rapport au reste de la région métropolitaine.

En effet, en 2024, la MRC a démontré une hausse de 520 emplois, représentant une croissance de 2,1 % par rapport à 2023. En comparaison, la grande région de Montréal a connu une baisse de 1 % durant cette même période.

Chez nous, cette vitalité économique s'est particulièrement manifestée dans les secteurs de la chimie et des minéraux, du commerce de gros, des services administratifs, ainsi que de l'hébergement et de la restauration. À ces différents égards, la ville de Salaberry-de-Valleyfield s'est notamment attirée une large part des retombées.

Ce même rapport dressait également d'encourageantes perspectives à long terme pour notre région : depuis 2016, l'emploi affiche une croissance soutenue de 14 % et les projections démographiques prévoient une hausse de 25 % d'ici 2051, alors que la population passerait de 74 000 à près de 93 000 habitants.





PROMOTION RÉGIONALE

Lancement de la saison touristique

C'est à la Centrale de Beauharnois que s'est effectué en date du 12 juin le lancement de la saison touristique 2025 de la MRC, chapeauté par son département de promotion *Escapade Beauharnois-Salaberry*. Pour l'occasion, plus d'une centaine d'entrepreneurs, d'élus et d'acteurs de l'industrie touristique ont répondu présents.

Il fut alors confirmé que la promotion serait axée autour de la qualité de l'accueil, de la formation d'ambassadeurs locaux et par la participation à des campagnes de communication, en collaboration avec les partenaires.

La MRC a aussi dévoilé lors de cet à événement la toute nouvelle carte touristique de son territoire, en plus de lancer officiellement avec Tourisme Montérégie la campagne *Explore ta Montérégie Gourmande* et le programme *Fier Ambassadeur*.





Enfin, ce fut l'occasion de rappeler la présence pour l'été du bureau d'accueil touristique à la Halte des Villages du Parc régional à Saint-Louis-de-Gonzague, de même que le retour des *Escapades libres de Desjardins* et des spectacles s'inscrivant à la programmation *Culture en plein air*.

Parmi les mandats dévolus à la MRC, celui de la promotion régionale occupe une place importante au niveau de ses services professionnels. Dans ce contexte, la MRC travaille à développer différents outils, dont le concept d'escapades permettant aux amateurs d'activités récréotouristiques de découvrir la région sous de multiples angles.

Ce concept se déploie sous l'appellation *Escapade Beauharnois-Salaberry* et fait principalement la promotion du nautisme, du vélo, de l'agrotourisme et de la culture pour l'ensemble du territoire de la MRC. À nouveau, la dernière année se sera révélée plutôt active à ce niveau.



Nouvelle carte touristique

En 2025, la MRC a saisi l'occasion pour optimiser la structure de l'offre régionale en produisant une nouvelle carte touristique de format plus compact et dotée d'un concept visuel renouvelé. Ce nouvel outil promotionnel regroupant en un seul produit le matériel du Parc régional et quelque 258 entreprises et attraits touristiques régionaux fut tiré à 45 000 exemplaires, dont 35 000 firent l'objet d'un publipostage aux résidences de la MRC, la quantité résiduelle étant acheminée aux entreprises, événements et bureaux d'accueil. Une version électronique de ladite carte fut également rendue accessible sur le site Internet de la MRC





Accueil touristique régional

Afin d'augmenter la notoriété et l'attractivité du territoire, le personnel attiré de la MRC a été présent en 2025 à quelque 24 événements régionaux afin d'accueillir avec professionnalisme les gens de l'extérieur en visite chez nous, de même que de permettre aux gens d'ici de redécouvrir leur propre milieu.

Au plan statistique, nous avons dénombré au terme de la saison touristique, au seul bureau d'accueil de la Halte des Villages à Saint-Louis-de-Gonzague, plus de 2 249 visiteurs, une augmentation de l'ordre de 33 % par rapport à l'année précédente. De ce nombre, 47 % provenaient de l'extérieur du territoire de la MRC, dont 18% de la MRC de Roussillon. Enfin, plus de 140 personnes ont participé aux formations et aux tournées organisées sur le territoire.

Que dire également de l'expérience bénéfique apportée par les projets-pilotes mis sur pied par la municipalité à Sainte-Martine (bureau d'accueil touristique) et à la Halte des Villages (kiosque éphémère de vente et de réparation de vélos via l'entreprise d'économie circulaire et de réinsertion des jeunes *Cheval de fer Lab-École*). Dans les deux cas, ce fut un succès révélateur.





Campagne d'achat local

Dans le cadre des importants travaux de réfection et de revitalisation des rues Ellice et Saint-Laurent au centre-ville de Beauharnois, le département de promotion *Escapade Beauharnois-Salaberry* de la MRC, de concert avec la Ville et la Caisse Desjardins de Beauharnois, ont mis en branle à l'automne 2025 une vaste campagne d'appui aux commerçants visant à rappeler à la population que ce secteur urbain n'est pas fermé pour autant et qu'il importe de continuer à y fréquenter les commerces.

Les partenaires annoncent que cette dite campagne se déploiera notamment à travers la vente de cartes VISA *Hello* pré-payées, d'une valeur variant de 75 \$ à 300 \$, encourageant l'achat dans une vingtaine de commerces participants du centre-ville.

Afin d'appuyer cette démarche, on diffuse une vidéo mettant en vedette le restaurateur Antoine Fournier (propriétaire du Bistro Café Délices) rappelant l'importance de la fidélité des consommateurs en cette période de chantier. Un concours est par la suite orchestré autour du partage de cette vidéo sur les réseaux sociaux.



Escapades Desjardins

En 2025, des escapades ont été organisées pour des groupes afin de faire découvrir le territoire de la MRC. Grâce au partenariat de Desjardins, chaque participant recevait un coupon de 20 \$ à dépenser directement dans les entreprises visitées. Au final, cinq escapades auront eu lieu durant la saison estivale ayant mobilisé 114 participants. Ces derniers auront visité à terme plus d'une dizaine d'entreprises, générant ainsi plus de 23 000 \$ en retombées économiques locales estimées.



Navette fluviale Les Cèdres / Salaberry-de-Valleyfield

La MRC de Beauharnois-Salaberry, la MRC de Vaudreuil-Soulanges, Développement Vaudreuil-Soulanges, ainsi que les municipalités partenaires ont procédé à la reconduction de l'entente visant le soutien financier des activités d'opération de la navette fluviale reliant Les Cèdres et Salaberry-de-Valleyfield pour la saison estivale 2025.

Ce partenariat permet de maintenir un lien fluvial stratégique pour les citoyens, les cyclistes et les visiteurs, contribuant ainsi à la vitalité touristique et économique des territoires. Au-delà de l'aspect récréatif, la navette fluviale constitue également une option de mobilité douce complémentaire au réseau cyclable régional, en facilitant l'accès à plusieurs circuits et attraits majeurs.

La reconduction de l'entente confirme l'engagement continu des partenaires à soutenir une offre de transport saisonnière sécuritaire, fiable et accessible. Elle ouvre également la voie à la poursuite d'initiatives conjointes visant l'amélioration du service, la bonification de l'expérience des usagers et la promotion d'une mobilité durable à l'échelle régionale.





Forfaits vélo

À l'approche de la saison touristique et de vélo, les équipes dédiées au tourisme chez Développement Vaudreuil-Soulanges (DEV), Escapade Beauharnois-Salaberry, Tourisme Basses-Laurentides, ainsi que leurs partenaires hôteliers, ont annoncé en mai un partenariat avec Vélo Québec Voyages pour la commercialisation de différents forfaits vélo développés au cours des dernières années. Ces escapades clés en main combinent itinéraires cyclables et hébergements de qualité, afin d'offrir aux cyclistes une expérience complète et accessible.

Pour l'occasion, trois parcours forfaitisés ont été offerts à la clientèle cycliste, soit les parcours « Du fleuve à la montagne », « Escapade et détente champêtre » et « Parcours des traverses ». Pour s'informer davantage et/ou réserver, les gens étaient invités à accéder au site Internet de Vélo-Québec à www.veloquebecvoyages.com.





Explore ta Montérégie Gourmande

En juin, la MRC annonçait qu'elle se joignait de nouveau, via son image de marque Escapade Beauharnois-Salaberry, à Tourisme Montérégie, pour participer à la campagne de promotion *Explore ta Montérégie Gourmande*.

Cette initiative avait alors pour but de mousser un élément identitaire de la MRC qu'est la qualité exceptionnelle des produits et des attraits agroalimentaires du territoire. Par ricochet, cette campagne qui s'est déployée à travers différentes publications entendait mettre en lumière les producteurs agros, les boutiques gourmandes et les restaurants de chez nous.

Afin d'appuyer ces efforts de promotion, la carte *Hello Network* a été déployée par la MRC pour une deuxième année à la grandeur du territoire, grâce à la collaboration de Desjardins et de Tourisme Montérégie.





Rappelons que cette campagne *Explore ta Montérégie Gourmande* s'est déployée à l'échelle régionale en collaboration avec les différents organismes locaux en tourisme (OLT) participants de la Montérégie. Dans le cadre de ce concept, Tourisme Montérégie offrait à chacun des OLT participants une enveloppe de 10 000 \$ afin de bonifier l'offre proposée sur leur territoire.

La MRC a de son côté choisi de faire appel à son partenaire Desjardins afin d'augmenter le montant de bonification disponible. Desjardins a accepté de contribuer à hauteur de 10 000 \$ supplémentaires, ce qui nous a permis de bonifier davantage l'offre destinée aux consommateurs.

Ainsi, pas moins de 400 cartes-cadeaux de 150 \$ ont été mises en vente au prix de 100 \$, celles-ci pouvant être dépensées auprès d'une trentaine d'établissements participants du territoire, représentant ainsi un potentiel de 60 000 \$ en retombées économiques.



Concrètement, les citoyens pouvaient se procurer une carte Hello d'une valeur de 75 \$, 100 \$ ou 200 \$, laquelle était automatiquement bonifiée de 50 % grâce au budget disponible. Par exemple, une carte achetée 100 \$ donnait accès à 150 \$ à dépenser dans les entreprises participantes du territoire.

Les sommes ont pu être utilisées dans les commerces locaux participants, générant ainsi des retombées directes pour l'économie du territoire. L'engouement a été remarquable : l'ensemble des cartes s'est vendu en moins de cinq jours.

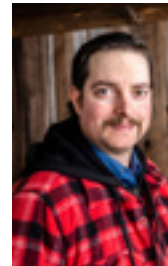




Collaboration avec Tourisme Montérégie

Au cours du mois de mai 2025, la MRC de Beauharnois-Salaberry, en collaboration avec Tourisme Montérégie, a lancé l'initiative « Fier ambassadeur ». Ainsi, dans le cadre de ce projet, pas moins de 14 personnalités locales issues des sept municipalités de la MRC ont accepté, par le biais d'entrevues, de partager leurs coups de cœur du territoire en matière de restauration, de boutiques préférées ou d'activités favorites.

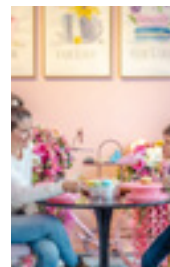
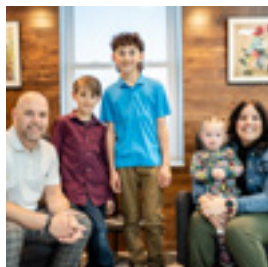
À partir de ces entrevues promouvant l'identité régionale et la fierté locale, nous avons produit différentes chroniques qui ont été diffusées tout au cours de l'année sur le site Web et les réseaux sociaux d'Escapade Beauharnois-Salaberry. Cette initiative a donné lieu au contenu le plus engageant sur Facebook pour la MRC, générant quelque 246 378 vues (28 % des vues totales de la MRC), 2 513 interactions (31 %) et 1 025 clics (24 %).



Au fil du projet, les participants ont non seulement mieux découvert notre territoire via une formation touristique et une tournée de nos attraits, mais ils ont également participé à diverses activités à l'échelle de la Montérégie.



Ces fiers ambassadeurs ont de nouveau été mis à profit en toute fin d'année, à l'approche de la période des Fêtes, dans le cadre d'une campagne de capsules-vidéos propulsée par les 4 Caisses Desjardins de la région, dans lesquelles ils présentaient leurs idées-cadeaux.





Bilan de la saison touristique

Au conseil des maires de septembre fut présenté le bilan de la saison touristique, témoignant de statistiques et de résultats plus que probants :

- Hausse de l'achalandage au bureau d'accueil régional à la Halte des Villages de 33 %;
- Tenue de 108 rendez-vous culturels;
- Hausse de la visibilité (près de 8 000 visiteurs) sur les plateformes Web;
- Plus de 250 entreprises et 40 événements mis en lumière dans les diverses campagnes;
- Présence aux salons du vélo de Montréal, Gatineau et Québec;
- Présence dans les pages du cahier XTRA La Presse + (874 000 impressions et 87 897 vues uniques de l'écran Beauharnois-Salaberry) et du cahier spécial du Devoir sur « Les arts en Montérégie » (326 000 lecteurs);
- Retombées totales de 60 000 \$ par la campagne Explore ta Montérégie;
- Retombées totales de 36 650 \$ pour la campagne d'achat local au centre-ville de Beauharnois.



TOURISME
MONTÉRÉGIE





Projet Signature Innovation

Le Projet Signature Innovation (PSI) de la MRC vise à concrétiser une initiative ambitieuse et distinctive, destinée à consolider son identité territoriale forte, tout en étant alignée sur une vision de développement.

La MRC entend donc déployer, à travers ses sept municipalités, un parcours récréotouristique culturel, immersif et interactif, qui proposera la découverte du territoire sous un angle unique. Ce circuit offrira des aménagements permettant une mise en valeur des lieux emblématiques et des ouvrages distinctifs qui composent notre ADN régional.

2025 : une année charnière

En 2025, le PSI a franchi des jalons majeurs qui ont solidifié sa portée régionale et accéléré sa mise en œuvre. L'année a été portée par des avancées stratégiques, de nouvelles synergies et une mobilisation grandissante de nos partenaires, confirmant l'élan collectif derrière ce projet structurant



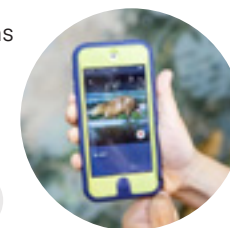
Principales étapes franchies

Renforcer l'investissement collectif

Au cours de la dernière année, la MRC a pu obtenir un soutien financier complémentaire de partenaires majeurs, tant publics que privés, portant à près de 2,75 M\$ les investissements destinés aux espaces publics. Voici une répartition de ces nouvelles entrées d'argent :

- Fonds du Grand Mouvement Desjardins – 250 000 \$
- Développement économique Canada – 242 515 \$
- Ministère du Tourisme – 349 887 \$

À cela s'ajoute une demande d'aide financière dans le cadre de l'Entente de partenariat et de transformation numérique en tourisme (EPRTNT).



Structurer l'identité et l'expérience du PSI

L'année 2025 a également été consacrée à la création de l'image de marque et de la facette signalétique. La MRC a de plus déterminé les sites retenus et validé les concepts d'aménagement avec l'ensemble des municipalités du territoire. L'expérience du parcours s'est aussi enrichie d'une solution numérique immersive et interactive développée avec des firmes spécialisées.

Démarches techniques et accélération de la réalisation

Outre la réalisation de relevés d'arpentage et l'optimisation des plans et devis, on s'est affairé à obtenir au préalable les autorisations nécessaires et requises à la tenue des travaux prévus en 2026.

Tout en poursuivant la collaboration avec Hydro-Québec et Montréal en Histoires pour faire cheminer le projet Cité Mémoire Beauharnois, la MRC et ses partenaires entendent préparer un échéancier détaillé afin de planifier les prochaines étapes menant à la mise en œuvre du PSI. On prévoit même le lancement d'un bulletin d'information destiné à maintenir informés les partenaires des avancées du projet.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Parmi ses mandats et responsabilités, la MRC s'assure de favoriser la coordination et la concertation du développement culturel sur son territoire. De par les orientations rattachées à sa politique culturelle, avec l'expertise de ses professionnels réunis au sein de son service culturel et forte de l'appui de son conseil de la culture, la MRC dispose de tous les outils pour définir l'identité de son territoire et répondre aux défis et aux enjeux du milieu. Elle est ainsi à même de répondre aux attentes et aux besoins de la population, de même qu'à ceux des artistes et des organismes liés à la culture et au patrimoine.

En intervenant ainsi de cette façon, la MRC contribue à l'amélioration de la qualité de vie, encourage le sentiment d'appartenance et fait rayonner sa collectivité.

Entente de développement culturel

Au printemps, la MRC confirmait le renouvellement de son Entente de développement culturel (EDC) avec le ministère de la Culture et des Communications, pour une période allant jusqu'au 31 mars 2027. Cette entente 2025-2027 représente un investissement total de 475 212 \$, faisant de celle-ci l'entente la plus importante parmi les MRC de la Montérégie et la deuxième en importance à l'échelle du Québec.

Entente de partenariat territorial Arts et lettres en Montérégie

Cette entente de partenariat, réunissant les MRC de la Montérégie, l'agglomération de Longueuil, le Conseil des arts et des lettres du Québec ainsi que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, vise à soutenir la création et la diffusion artistique en Montérégie. À titre de mandataire, la MRC veille à la bonne gestion administrative de l'entente pour l'ensemble des partenaires en Montérégie.

Depuis 2023, cette entente a permis d'attribuer 211 630 \$ en bourses aux artistes et organismes de la MRC. Voici donc les récipiendaires pour 2025 :



- Mathieu Dubé
- Étienne Legault
- Clément Lévesque
- Louise Page
- Mylène Raiche
- Audrey Sambeau
- André Desrochers



Mesdames Audrée Bourdeau et Line Desrochers
Les Fleurisseuses



Soutien aux initiatives culturelles

En procédant à un appel de projet, la MRC entendait ainsi enrichir l'offre culturelle locale, soutenir les artistes dans leurs projets de création et assurer une présence plus équilibrée des clientèles rejointes sur l'ensemble de son territoire. En 2025, le service de la culture a octroyé 7 bourses pour un montant total de 40 000 \$.

Voici donc comment se sont réparties les attributions financières :

LAURÉATS	DISCIPLINE	MONTANTS
André Desrochers	Cinéma	1 800 \$
Audrée Bourdeau et Line Desrochers	Arts visuels	5 500 \$
Dominique Letarte et son collectif	Photographie	10 000 \$
Manon Desserres	Vitrail	7 300 \$
Pointe-du-Buisson, musée québécois d'archéologie	Archéologie	3 190 \$
Société d'histoire de Saint-Louis-de-Gonzague	Histoire, artéfact	9 710 \$
Société du patrimoine de Sainte-Martine	Arts visuels	2 500 \$
	TOTAL	40 000 \$

Soutien aux loisirs culturels jeunesse

Pour favoriser la participation des jeunes aux loisirs culturels, la MRC a soutenu l'an dernier deux initiatives : un stage intensif de théâtre destiné aux 12 à 17 ans, offert par Valspec dans ses locaux à Salaberry-de-Valleyfield, ainsi qu'un cours de théâtre pour les 9 à 12 ans, offert par la troupe Cloch'Art à Saint-Urbain-Premier. Plusieurs jeunes ont pu y participer grâce aux bourses couvrant les frais d'inscription offertes par le Service de la culture.



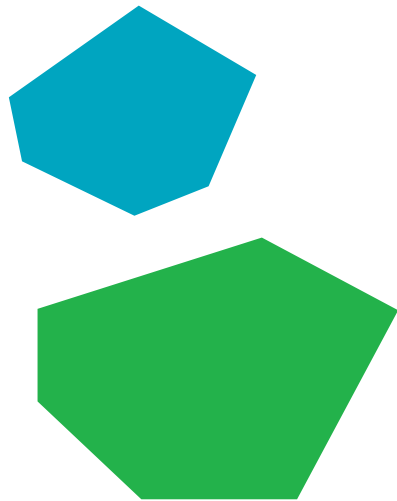


Soirée culturelle

Le 19 juin, le Service de la culture tenait une nouvelle édition de sa soirée culturelle annuelle, réunissant près d'une centaine de participants au MUSO – Musée de société des Deux-Rives, à Salaberry-de-Valleyfield.

À cette occasion, le *Prix Reynald-Piché* a été remis à M. Michel Cadieux pour sa contribution remarquable au domaine de l'archéologie et au milieu muséal. Principalement autodidacte, il s'est distingué tant par ses interventions sur plusieurs sites de fouilles que par ses techniques de reproduction d'artéfacts.

En partenariat avec la Fondation du Cégep de Valleyfield, la MRC a également décerné les *Prix de la relève* à deux finissants, soit M. Charles Dumouchel, du programme *Arts, lettres et communication* et M^{me} Mélina Croteau, du programme *Arts visuels*.

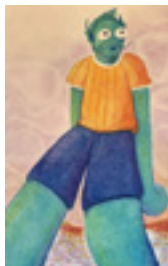
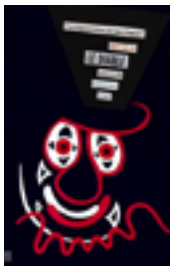




Galerie Marie et Pierre Dionne

Aménagé à même les bureaux du siège social de la MRC, la *Galerie Marie et Pierre Dionne* accueille des expositions de toutes sortes donnant à voir les talents de la région et d'ailleurs. En 2025, la galerie a accueilli six expositions :

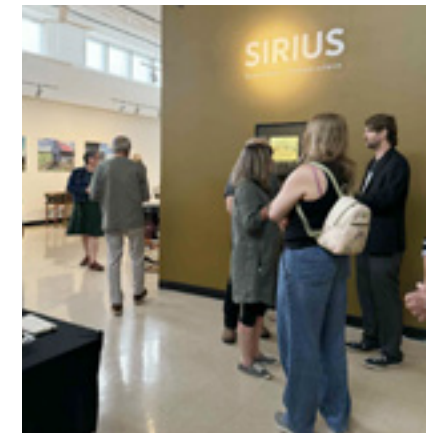
- *Trois artistes – Trois univers*
Nicole Daigneault, Francine Gagné et Ghyslaine Payant
- *Haut en couleurs!*
Mélina Croteau, lauréate du Prix de la Relève
- *Entrelacé.es depuis 2005 Exposition rétrospective*
Gilde des Tisserands
- *Les fleuves parallèles*
Mathieu Dubé et Claude H. Vallée
- *Passion et authenticité*
Monique Laframboise



Galerie DM02

En juin, le Service de la culture inaugurerait la *Galerie DM02*, un espace culturel éphémère aménagé au Cégep de Valleyfield en collaboration avec la bibliothèque Armand-Frappier. L'exposition *Sirius* cosignée par les artistes campvallensiens Bernard Boyer et Monique Lachance, y fut présentée tout l'été. Du lundi au samedi, pendant 10 semaines, des étudiants en arts, embauchés pour l'occasion, accueillaient les visiteurs et animaient des ateliers pour petits et grands.

Ce projet s'inscrit dans une série d'actions visant à bonifier l'offre de service dans les bibliothèques du territoire et à multiplier les occasions de rencontre avec les arts visuels.



Ateliers d'artistes

En collaboration avec nos collègues à la promotion, nous avons produit des vidéos visant à promouvoir et faire connaître cinq ateliers d'artistes sur le territoire. C'est ainsi que nous avons pu découvrir les espaces et les œuvres des artistes suivants :



Culture en plein air

En juin, la MRC et Valspec ont invité l'organisme *Classival* à se joindre à la troisième édition de *Culture en plein air*, enrichissant la programmation d'un volet de musique classique. De juin à septembre, 7 spectacles gratuits, en musique, cirque, danse, et théâtre, ont été offerts dans les espaces publics extérieurs des municipalités rurales du territoire.

Place aux spectacles dans les camps de jour

Après une édition 2024 axée sur le théâtre, la programmation 2025 a mis en lumière la danse avec *Piano Public* de la compagnie *Ample Man Danse* et *Les Ah exclamationnels!* de *Bouge de là*. Combinant spectacle et atelier, le programme a permis une véritable initiation à la danse pour plus de 600 jeunes en offrant aux artistes la possibilité de se déplacer directement dans les camps de jour municipaux. Cette approche renforce l'accessibilité aux arts de la scène et favorise une expérience culturelle immersive pour les participants.



Artistes en résidences II

Cet automne s'est déroulée la deuxième édition d'Artistes en résidence, dont l'objectif est de favoriser les échanges entre les artistes et les aînés en résidences et en CHSLD. Cette année, le programme mettait l'accent sur la musique et la chanson. Voici les établissements participants avec les artistes auxquels ils étaient associés :

- > Résidence le Dufferin
Mathieu Dubé et Philippe Guérin
- > Résidence Beauharnois
Richard Carrière
- > CHSLD Maison des aînés
Duo Mirada Flamenca
(Philippe Jean et Marie-Andrée Cloutier)

Vocation en art

Depuis 2023, la MRC collabore au projet *Vocation en art* du Carrefour jeunesse-emploi Beauharnois-Salaberry, destiné aux jeunes souhaitant explorer une carrière artistique. Le programme offre des formations et des outils professionnels, ainsi que l'occasion de participer à une exposition.

L'édition 2025 comptait sept participants, dont Catherine Tassé, à qui le Service de la culture a remis le *Prix de la Relève*.

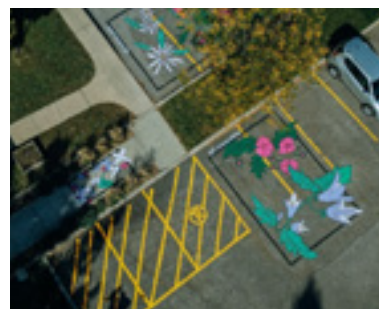
Art public et création avec les tout-petits

L'artiste visuelle beauharlinoise Françoise Cabana a investi des lieux publics de Sainte-Martine et de Saint-Urbain-Premier pour y créer de lumineuses murales au sol. Des activités de médiation culturelle destinées aux tout-petits ont accompagné le projet, grâce à la collaboration du comité culturel de Saint-Urbain-Premier et la Bibliothèque de Sainte-Martine. L'artiste poursuivra cette initiative en 2026 auprès de deux autres municipalités.



Le musée ambulant – Exposition Perspectives

Pour une deuxième année consécutive, la MRC confiait à MUSO l'organisation d'une exposition itinérante à destination des municipalités rurales. Après un safari photo citoyen, le musée présentait *Perspectives*, une exposition extérieure sous forme de projections mettant en valeur les lieux et bâtiments marquants de la MRC à travers les photographies d'Annie Fafard.





Inventaire du patrimoine

En 2025, le Service de la culture a poursuivi les travaux visant à mettre à jour l'inventaire patrimonial de la MRC, conformément aux exigences de la Loi sur le patrimoine culturel, qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2026.

En plus de l'analyse de la valeur patrimoniale de chacun des immeubles, l'équipe a entrepris une campagne de relevés photographiques des bâtiments érigés avant 1940.

Cette démarche permettra d'actualiser les informations disponibles, d'assurer une meilleure connaissance du patrimoine bâti sur le territoire et de soutenir les actions futures en matière de mise en valeur et de conservation.

Journées portes ouvertes

Depuis un certain nombre d'années maintenant, l'équipe du développement culturel de la MRC ouvre ses portes à quelques reprises durant l'été afin d'accueillir citoyens et artistes. Cette activité, dorénavant devenue une véritable tradition estivale, permet non seulement d'échanger de façon privilégiée sur les projets à venir, mais surtout d'identifier les besoins, préoccupations et ambitions du milieu culturel. Ces échanges nourrissent directement l'élaboration du plan d'action du Service de la culture, en veillant à ce qu'il reflète les réalités et aspirations du territoire.



Un engagement concret au service du bien-être collectif

Au cours de la dernière année, la MRC a de nouveau exercé son rôle de concertation en mobilisant les acteurs du milieu et en mettant à contribution ses différentes plateformes de diffusion afin de soutenir les organismes communautaires et les partenaires gouvernementaux déjà engagés sur le territoire.

Les initiatives soutenues, l'accompagnement et la représentation ont couvert divers champs d'intervention, notamment la réussite éducative et sociale, la santé mentale, le logement, l'accès aux services sociaux et de santé, l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance ainsi que la sécurité alimentaire, contribuant ainsi au renforcement du filet social et à l'amélioration des conditions de vie de la population.



Alliance pour la solidarité

En toute fin d'année, la Table de concertation régionale de la Montérégie et la MRC de Beauharnois-Salaberry, en collaboration avec les partenaires locaux, ont annoncé l'amorce d'une nouvelle étape du déploiement de l'Alliance pour la solidarité 2024-2029 dans l'ouest de la Montérégie. À la clé, le territoire de la MRC pourra profiter dans le cadre de cette alliance d'une enveloppe de 520 842 \$.

Les projets devront de plus démontrer un ancrage territorial, favoriser la concertation et agir prioritairement sur les déterminants collectifs de la pauvreté et de l'exclusion sociale.



Soutien en réussite éducative et sociale

La MRC, en collaboration avec ses partenaires, s'est engagée à favoriser la réussite éducative et sociale, entendue comme le bien-être et l'épanouissement des jeunes dans l'ensemble des dimensions de leur vie. Cette approche globale tient compte tant de leur parcours scolaire que de leur environnement familial, de leurs relations sociales et de la réalisation de leurs projets de vie.

En appui à ces démarches, la MRC a soutenu financièrement quatre projets mis en oeuvre par des acteurs du milieu oeuvrant auprès de la population jeunesse. Pour ce faire, une enveloppe budgétaire totale de 15 000 \$ a été consacrée à ces projets, dont voici la teneur :

- **Jeunesse Beauharnois | Aide aux devoirs**
Bonification du service d'aide aux devoirs par la mise à disposition de matériel, de jeux et d'outils pédagogiques adaptés, afin de faire de cette période un moment stimulant, ludique et positif pour les jeunes.
- **Maison des jeunes l'Entracte (Sainte-Martine et Saint-Urbain-Premier) | Nourris ton cerveau – Salon du livre 2025**
Offre d'opportunités d'augmenter les capacités des jeunes en littératie, en numératie, en communication et relations interpersonnelles.
- **Maison de la Jeunesse 12-17 de Valleyfield | Aide aux devoirs – bonification des outils**
Amélioration et modernisation de l'espace de travail afin d'offrir un environnement mieux équipé, propice à la réussite et à la persévérance scolaires, tout en favorisant la créativité et le développement des compétences numériques essentielles chez les jeunes.
- **Projet concerté (table jeunesse, petite enfance, comité vigilance) | Colloque bienveillance Beauharnois-Salaberry**
Une journée de formations et d'ateliers qui s'adresse aux divers intervenants qui gravitent autour des enfants de 0-12 ans de notre territoire.





Concertation régionale

La MRC maintient une participation soutenue aux instances de concertation sous-régionales en développement social de la Montérégie-Ouest, sous le leadership de Concertation Horizon.

En siégeant à la table des partenaires et en contribuant activement aux différentes communautés de pratique – notamment en transport, en réussite éducative et en sécurité alimentaire – la MRC favorise la cohérence des interventions, l’optimisation des ressources et le développement d’initiatives concertées à l’échelle territoriale.

Cette implication permet également d’assurer un arrimage stratégique entre les priorités locales et régionales, tout en renforçant les collaborations intersectorielles au bénéfice de la population.

Programmes d’aide à la rénovation

De concert avec la Société d’Habitation du Québec (SHQ), la MRC a de nouveau rendu disponibles l’an dernier le *Programme d’adaptation de domicile* (PAD) et le programme *Réno-Région* qui s’adressent à des clientèles spécifiques en matière de logements et de résidences.

Ces deux programmes ont à nouveau démontré leur popularité, alors que pas moins de 17 occupants des villes de Salaberry-de-Valleyfield (13) et de Beauharnois (4) se sont prévalus du Programme PAD, représentant pour les années 2024-2025 et 2025-2026, un soutien financier total alloué de 265 237,38 \$. Quant à lui, le programme Réno-Région aura desservi deux foyers de Beauharnois pour une aide financière totale de 48 477,00 \$.





PARC RÉGIONAL DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

Un milieu de vie

Depuis l'inauguration d'un tout premier tronçon cyclable, il y aura de cela trente ans en 2026, le Parc régional de Beauharnois-Salaberry ne cesse depuis de se développer et d'attirer chaque année près de 300 000 usagers friands d'activités de plein air.

Situé entre le vert des boisés et le bleu de la Voie maritime du Saint-Laurent, tout en se ramifiant à la trame des municipalités environnantes, cet équipement récréatif offre aux utilisateurs un vaste espace nature de 1 764 hectares doté de paysages à couper le souffle. Le Parc régional rejoint une multitude d'adeptes du grand air, avec ses quais et rampes de mise à l'eau, sa halte pour véhicules récréatifs, sa vingtaine de haltes de repos et d'interprétation, ses 72 kilomètres de pistes planes, asphaltées et multifonctionnelles, ainsi que ses infrastructures signalétiques qui transforment le parc en un véritable musée à ciel ouvert mettant en valeur le patrimoine régional. De la découverte à satiété !



Vélo-patrouille

Depuis 27 ans maintenant, la vélo-patrouille de la MRC accueille, renseigne et vient en aide (réparations et premiers soins) aux usagers du Parc régional. Pas moins de 35 bénévoles, passionnés de cyclisme et aisément identifiables à leur maillot distinctif, étaient donc de retour en juin pour une nouvelle saison sur le réseau cyclable du parc. Au terme de la saison, l'équipe enregistrait au compteur quelque 2 500 heures patrouillées et 7 500 personnes rencontrées. Comme ils le font maintenant depuis plusieurs années, les patrouilleurs se sont investis bénévolement à l'organisation et à la tenue de la collecte annuelle de sang d'Héma-Québec qui s'est tenue le 11 mars 2025 à l'Hôtel Moco.



Fonctionnement et entretien des infrastructures

Vignettes - Rampes de mise à l'eau

Comme à l'approche de chaque nouvelle saison de nautisme et de plaisance, la MRC a de nouveau mis en vente au printemps (dès le 1^{er} avril) ses vignettes saisonnières et ses laissez-passer journaliers donnant accès aux 11 rampes de mise à l'eau de son territoire. Douze points de vente ont été prévus pour cette opération.

En 2025, les usagers de ces infrastructures ont notamment pu profiter de toutes nouvelles rampes de mise à l'eau à la Halte des Plaisanciers (Saint-Stanislas-de-Kostka) et à la Halte des Villages (Saint-Louis-de-Gonzague) du Parc régional de Beauharnois-Salaberry.





Fermeture d'un tronçon pour un complexe majeur

À compter du 27 juin, la MRC a été contrainte de fermer pour la saison, par mesure de prévention et de sécurité, un tronçon de piste cyclable reliant le Parc régional au boulevard des Érables à Salaberry-de-Valleyfield, en raison du chantier du complexe de compostage régional. Les usagers ont alors été invités à demeurer attentifs à la signalisation mise en place.

Construction d'un nouveau tronçon

La MRC de Beauharnois-Salaberry, de concert avec Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, informaient à l'automne les usagers du Parc régional de Beauharnois-Salaberry qu'un nouveau chantier débutait, afin de permettre l'ajout d'un sentier multifonctionnel au réseau du parc.

Ainsi, du 4 novembre au 19 décembre, d'importants travaux étaient prévus sur semaine à Saint-Louis-de-Gonzague, afin de relier, via la rue du Canal, la piste existante du parc au quartier du Canal.

Dans ces circonstances et par mesure de sécurité, les autorités municipales et le Club de VTT Les *Débrouillards du Suroît* ont demandé à la population de respecter la signalisation en place et les fermetures temporaires.

« Ce projet confirme la volonté de la MRC et de ses municipalités d'investir dans la santé de la population, en favorisant les transports actifs tout en liant les milieux urbains à des espaces naturels de qualité » de commenter madame Valérie Binette, directrice du Parc régional de Beauharnois-Salaberry.

Quant au maire Yves Daoust de Saint-Louis-de-Gonzague, il concluait en ces termes : « Du cœur de notre village, nos citoyens pourront prendre leur vélo et accéder, en site propre, à 72 km de pistes cyclables à travers toute la MRC. Nous serons également heureux d'accueillir les cyclotouristes dans nos commerces et nos parcs ».





Traversée sécuritaire de la Voie maritime

La MRC et la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent annonçaient en juin un investissement commun, afin de bonifier le service d'accompagnement offert aux cyclistes à la hauteur du pont Saint-Louis-de-Gonzague.

En l'occurrence, il fut confirmé que du 27 juin au 17 août, un véhicule balisé accompagnera désormais les gens traversant le pont à vélo, afin d'augmenter leur sécurité et leur visibilité et assurer un espace de dégagement suffisant entre eux et la circulation automobile.

D'abord en vigueur du vendredi au dimanche, ledit service est devenu quotidien du 18 juillet au 3 août, et ce, selon une fréquence de 15 minutes, entre 9 h et 16 h. Aucune réservation n'étant nécessaire pour profiter de ce service gratuit.

Cette initiative faisait ainsi écho à la Planification stratégique du Parc régional 2022-2026, ainsi qu'à une demande des usagers souhaitant une optimisation de la connectivité entre les rives de la Voie maritime.

Plan de gestion des actifs

L'élaboration d'un plan de gestion des actifs décennal fut complété afin d'assurer une saine gestion de nos infrastructures. En fin d'année, il fut convenu de prioriser certains investissements afin de maintenir à niveau le réseau cyclable et ses infrastructures.





À la base même de la création des Municipalités Régionales de Comté (MRC) au début des années 1980, le schéma d'aménagement constitue la pierre angulaire de l'organisation physique d'un territoire et dresse la vision régionale de son développement économique, social et environnemental.

En fonction des dispositions légales, ce document de planification doit sporadiquement faire l'objet d'un processus de révision. Cette démarche concertée de planification régionale s'effectue en étroite relation avec la vision de développement qu'entend se doter la MRC. Ce processus de révision s'étend sur quelques années et comporte plusieurs grandes phases, soit le bilan des actions, le diagnostic du territoire, les activités de concertation, la rédaction, ainsi que l'acceptation ministérielle.

Révision et modifications du Schéma d'aménagement

Dans le cadre de l'exercice de révision, le service de l'aménagement du territoire de la MRC a procédé à une planification des besoins d'accompagnement pour assurer les attentes gouvernementales en regard aux 9 grandes orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) incluant la concordance au PMADR (2026-2046) de la CMM, entré en vigueur le 5 décembre 2025 de manière cohérente les politiques et programmes des différents paliers de gouvernement, afin de maximiser l'efficacité et l'impact des actions sur le territoire agricole.

Vers un nouveau Plan de Développement de la zone Agricole (PDZA)

Le plan de développement de la zone agricole a pour ambition de soutenir la pérennité et le dynamisme des activités agricoles tout en renforçant la vitalité du territoire. Il enrichit la planification prévue lors de la révision du schéma d'aménagement de la MRC, en offrant une vision adaptée aux enjeux actuels et aux besoins des acteurs du secteur. Plus qu'un simple cadre, ce plan se veut un véritable laboratoire d'idées, permettant aux acteurs agricoles de s'ajuster aux transformations du secteur et aux évolutions économiques, sociales et climatiques. Il constitue également un levier stratégique pour intégrer de manière cohérente les politiques et programmes des différents paliers de gouvernement, afin de maximiser l'efficacité et l'impact des actions sur le territoire agricole.



Le Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Beauharnois-Salaberry a fêté ses 10 ans en 2024. Au fil de ces 10 ans, le territoire a subi des transformations dont il est nécessaire de tenir compte.



Dans le but de permettre la mise à jour de ce document-cadre, plusieurs actions ont été entreprises depuis l'été 2025. Le portrait et le diagnostic du PDZA actuel ont été soigneusement passés en revue afin d'identifier les évolutions et les transformations intervenues sur le territoire agricole. Un bilan des actions mises en oeuvre dans le plan précédent a été réalisé, mettant en lumière leur portée et les perspectives qu'elles ouvrent pour l'avenir. Parallèlement, les besoins liés à la révision du PDZA ont été validés en collaboration avec la Direction du développement du territoire et la Direction de l'aménagement. À l'automne, un mandataire chargé d'accompagner la mise à jour du plan a ainsi pu être embauché, afin d'assurer la continuité, la rigueur et l'efficacité de l'ensemble du processus. La MRC devrait donc disposer d'un nouveau PDZA d'ici l'automne 2026.

Gestion de l'urbanisation et caractérisation des ilots déstructurés potentiels en zone agricole

La MRC a amorcé plusieurs travaux préparatoires de planification, dont la réalisation d'un premier atelier de travail portant sur la gestion de l'urbanisation mettant ainsi en perspective le potentiel de développement des espaces vacants et sous-utilisés résidentiels situés à l'intérieur des périmètres d'urbanisation (PU). Cet atelier a été réalisé conjointement avec les élus, DG et responsables de l'urbanisme des municipalités conformément aux attentes ministérielles énoncées aux OGAT.

La MRC a également amorcé la caractérisation préliminaire d'ilots déstructurés potentiels de la zone agricole en vue de déposer une demande à portée collective à la CPTAQ. La MRC entend poursuivre la démarche de reconnaissance d'ilots déstructurés avec les municipalités et le soutien de son comité consultatif agricole dont l'appui de l'UPA de Beauharnois-Salaberry.



Études sur le potentiel de développement des espaces industriels

Volet PREI

La MRC a réalisé un Plan de revalorisation des espaces industriels (PREI), en collaboration avec la Ville de Beauharnois. Le PREI a permis d'établir une vision stratégique pour le développement et l'optimisation des espaces industriels, tout en tenant compte des grands principes du développement durable. Cette initiative découle du Programme de revalorisation des espaces industriels de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et a bénéficié de la participation financière de la CMM et du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Volet régional

La MRC a également réalisé une étude régionale permettant ainsi d'actualiser un portrait diagnostique des fonctions industrielles du territoire à travers l'état des lieux, les contraintes, le potentiel d'optimisation ainsi que leurs orientations et objectifs de développement pour les 20 prochaines années. Cette initiative découle du Programme d'appui aux projets de développement économique Volet 2 – Projets structurants d'organismes en appui au développement des secteurs stratégiques et des régions et a bénéficié de la participation financière du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. La MRC entend poursuivre ses travaux de recherches complémentaires afin de mettre à jour les données de l'étude régionale des espaces industriels et de répondre adéquatement aux objectifs de développement régional et aux principes d'aménagement du territoire promus par les OGAT et le PMADR.



Énergie éolienne

Au courant de l'année 2025, la MRC a amorcé les travaux préparatoires de révision des dispositions encadrant les éoliennes en vue de conduire à une modification de son schéma d'aménagement. Cette modification s'inscrit en conformité des attentes de la nouvelle orientation gouvernementale en aménagement du territoire (OGAT), visant à favoriser la mise en valeur du potentiel éolien du territoire et à permettre aux municipalités d'évaluer les projets éoliens proposés. Ces travaux rédactionnels ont été menés en collaboration avec le soutien professionnel externe (spécialistes du domaine éolien et des communications, avocats et urbanistes) et par la contribution des différents ministères concernés par l'orientation 9 (Santé publique, sécurité publique, Environnement et faune, Agriculture et des pêcheries, Économie et l'innovation, Hydro-Québec, entre autres).



Lutte à la pénurie de logements

En début d'année 2025, la MRC a entrepris des démarches afin de mettre à jour son schéma d'aménagement en fonction des exigences de la nouvelle Orientation gouvernementale en aménagement du territoire (OGAT), dont l'objectif est de contribuer à résorber la pénurie de logements. À cette fin, un diagnostic détaillé ainsi que des cibles en matière d'habitation ont été intégrés au schéma.

C'est ainsi que la MRC a présenté en février 2025 son projet de règlement 327 dressant le portrait des projections démographiques, du parc de logements actuel ainsi que des besoins régionaux à venir en matière d'habitation. Selon le document, quelque 10 251 unités de logement supplémentaires devront être construites d'ici 2046, dont 75 % en immeubles multifamiliaux.

Déjà, les chiffres des mises en chantier résidentielles affichés ces dernières années sur le territoire de la MRC indiquent que nous sommes sur la bonne voie en matière de densification et de diversification des typologies de logements.

Ce projet de règlement a par la suite fait l'objet d'une consultation publique, pour ensuite être adopté au Conseil des maires de la MRC et expédié au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, lequel a émis son approbation en date du 22 août 2025, permettant ainsi l'entrée en vigueur du règlement.



Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

Le 1^{er} octobre 2025, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a confirmé l'approbation du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). Cette approbation fait suite à un important travail de bonification réalisé afin de répondre aux demandes et recommandations formulées par le Ministère et ses ministères partenaires, dont la communauté autochtone de Kahnawake. La mise en oeuvre se déroulera au cours des 10 prochaines années.

Rappel des engagements de la MRC

Dans le cadre de la mise en oeuvre du PRMHH, la MRC s'engage à :

- Assurer la compatibilité de son schéma d'aménagement et de développement avec le PRMHH. Elle doit également veiller au respect des lois et règlements applicables dans la mise en oeuvre du plan.
- Rendre public le PRMHH par les moyens jugés appropriés, et en informer les municipalités locales ainsi que les communautés autochtones dont le territoire est visé, en tout ou en partie, par ce plan, par l'entremise de leur conseil de bande.
- Définir annuellement les actions prioritaires, conformément au plan d'action du PRMHH (2025-2035).



Avis et certificats

Au cours de la dernière année, la MRC a procédé à l'analyse de plusieurs règlements d'urbanisme menant à l'émission de 30 certificats de conformité. À cela s'ajoute l'approbation de conformité des règlements adoptés dans le cadre de la révision du plan et des règlements d'urbanisme de la ville de Salaberry-de-Valleyfield.



Construction immobilière

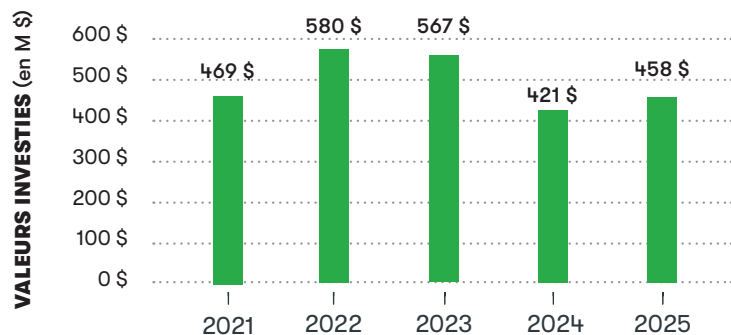
Évolution de la valeur des permis

L'année 2025 est marquée par une hausse de 9 % des investissements immobiliers qui se sont opérés sur l'ensemble du territoire de la MRC. Parmi tous ces investissements, c'est le secteur résidentiel qui a connu la plus forte croissance annuelle avec une augmentation de 53 % pour les nouvelles constructions et de 20 % pour les rénovations et améliorations de bâtiments existants. Loin d'être en reste, le secteur industriel a également connu une croissance de 27 % par rapport à l'année 2024, attribuable en grande partie à de nouvelles constructions.

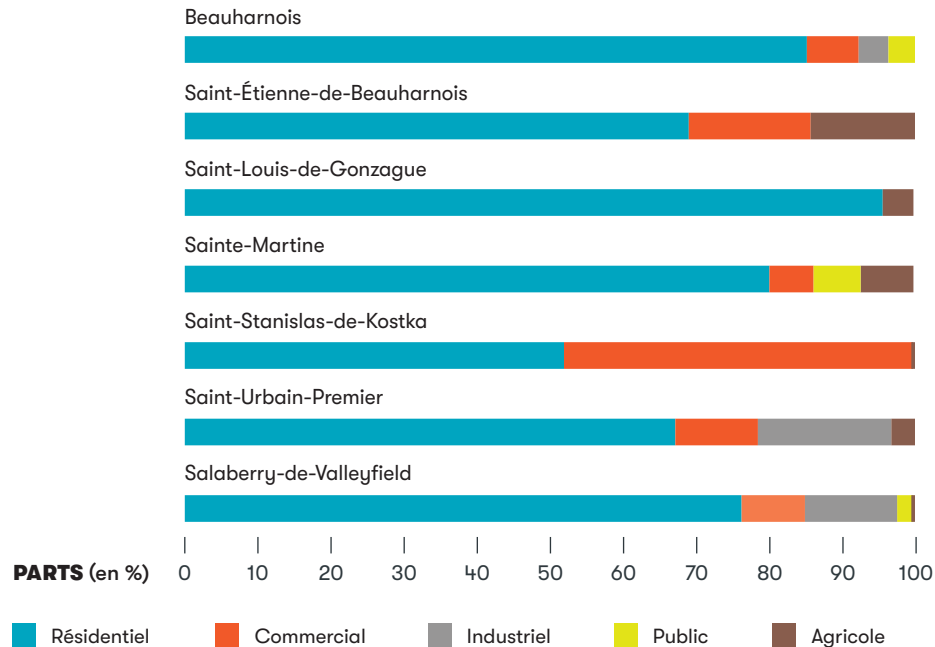


Les secteurs commercial, public et agricole ont toutefois connu une baisse de leurs investissements immobiliers. C'est le secteur public qui a connu la plus forte baisse puisque l'ensemble des investissements de ce secteur ont été injectés dans la rénovation et l'amélioration de bâtiments existants plutôt que dans la construction de nouveaux immeubles.

Évolution des valeurs investies annuellement dans la MRC depuis 2021



Répartition des investissements par secteur et par municipalité en 2025





Secteur résidentiel

Les chantiers résidentiels se sont accrus en 2025. Concrètement, ce sont les nouvelles constructions qui ont contribué le plus à cette augmentation, alors que le nombre de permis de rénovations résidentielles a quant à lui atteint son niveau le plus bas depuis les 5 dernières années (2021-2025).

Parallèlement, le nombre de logements générés par ces nouvelles constructions a augmenté exponentiellement atteignant la plus forte hausse enregistrée depuis 10 ans (2016-2025). Cette augmentation met en lumière l'augmentation de la part qu'occupe le multi-logement vis-à-vis l'ensemble des typologies de bâtiment, de même que l'emploi de nouvelles stratégies de densification douce, tel que les logements intergénérationnels ou les unités d'habitation accessoires découlant de la Loi 31 (Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation, sanctionné le 21 février 2024).

Compilation permis résidentiels et logements

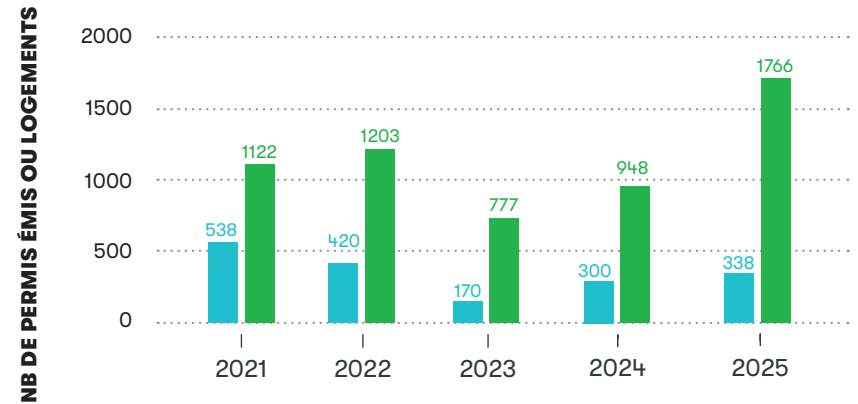
Dans l'ensemble, la construction résidentielle continue son chemin vers la densification en diversifiant les typologies résidentielles présentes sur le territoire.

Bien que le nombre de demandes de permis pour des maisons unifamiliales isolées ait augmenté en 2025, la proportion que celles-ci représentent sur l'ensemble des permis de construction résidentiels octroyés continue de diminuer par rapport aux années précédentes. On constate également une augmentation des typologies unifamiliale jumelée ou contiguë, ainsi que multifamiliale.



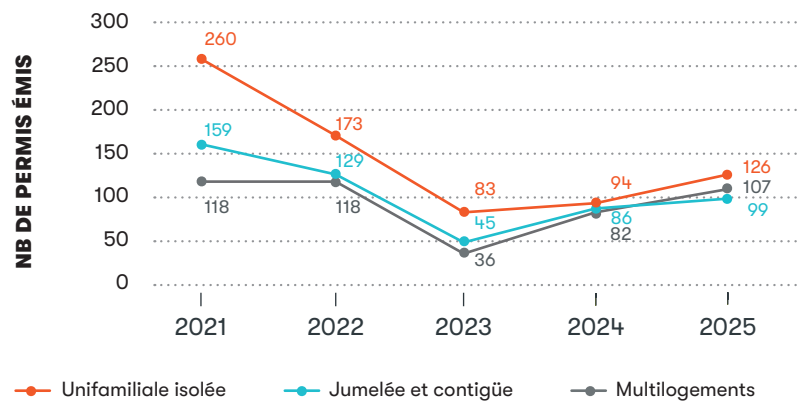


Évolution des constructions et des logements résidentiels générés dans la MRC depuis 2021

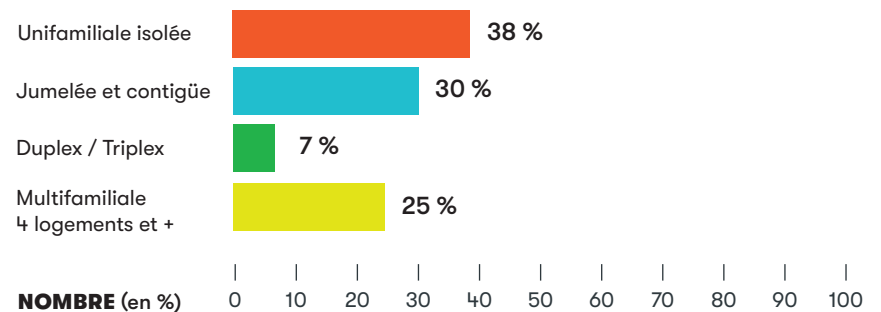


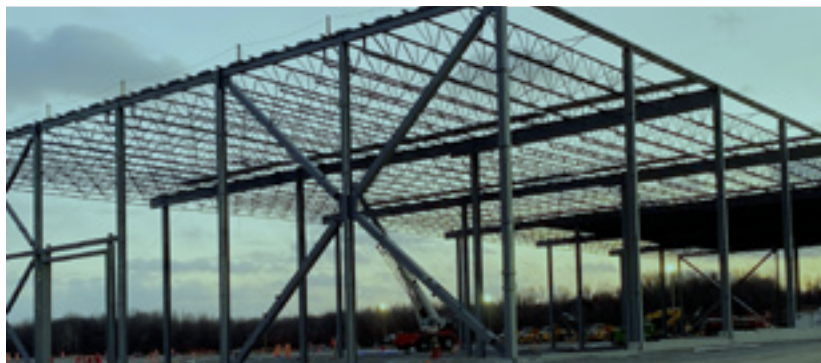
■ Permis de construction ■ Nouveaux logements

Évolution des permis de construction selon les typologies de logements entre 2021 et 2025



Proportion du nombre de permis de construction en 2025 dans la MRC selon la typologie résidentielle

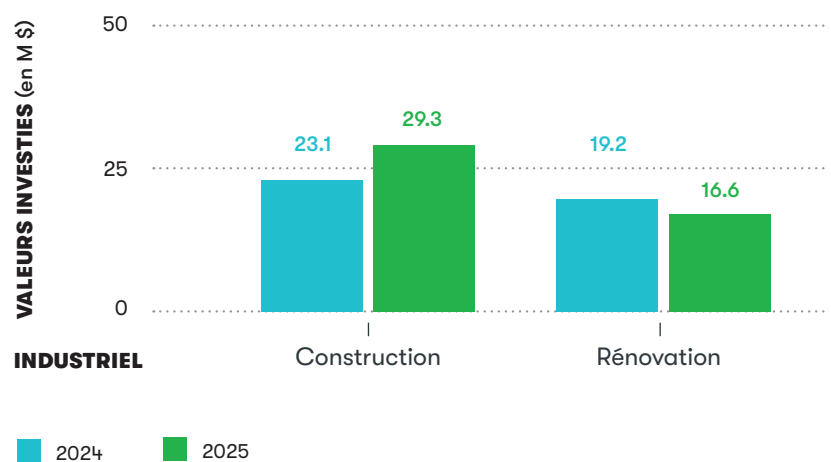




Secteur industriel

Les investissements dans le secteur industriel ont légèrement augmenté en 2025 par rapport à l'année 2024, mais restent toutefois largement inférieurs aux investissements générés de 2021 à 2023. À l'échelle locale, la grande majorité de ces investissements ont été réalisés à Salaberry-de-Valleyfield.

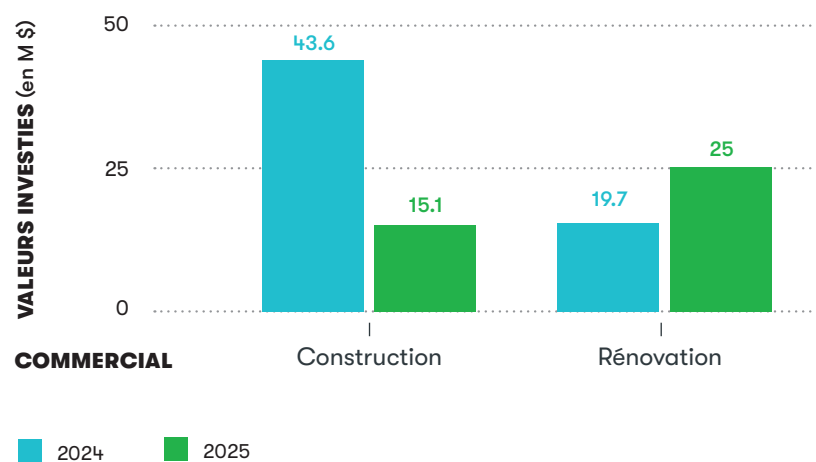
Comparaison des valeurs déclarées de travaux par secteur d'activité (2024-2025)



Secteur commercial

L'année 2025 est marquée par une baisse des investissements consacrés à la construction de nouveaux immeubles commerciaux. Parallèlement, les investissements consacrés aux rénovations et aux améliorations de bâtiments commerciaux existants ont connu une hausse de 59 % par rapport à l'année 2024.

Comparaison des valeurs déclarées de travaux par secteur d'activité (2024-2025)





Secteur agricole

Les valeurs investies dans le secteur agricole s'élèvent à 2,9 M\$ en 2025, soit trois fois moins que l'année précédente. Ces investissements sont surtout constitués de nouvelles constructions plutôt que de rénovations, réparties de manière presque homogène sur l'ensemble du territoire.

Secteur public

Les valeurs investies dans le secteur public s'élèvent à 11 M\$ en 2025, soit six fois moins que celles de 2024. Ces investissements sont uniquement constitués de rénovations ou d'améliorations de bâtiments existants et ont eu lieu à Beauharnois, Sainte-Martine et Salaberry-de-Valleyfield.



Géomatique

En raison de la nature transversale de ses outils et de ses applications, le service de géomatique de la MRC est maintes fois appelé en soutien à diverses activités de la MRC. Que ce soit pour des analyses spatiales en vue de la gestion de l'urbanisation pour le nouveau schéma d'aménagement, de cartes touristiques pour la promotion régionale ou de données sur les surfaces imperméabilisées; la géomatique est un puissant vecteur d'informations.

En 2025, le service régional de géomatique a poursuivi son implantation de la plateforme ArcGIS Enterprise en optimisant la gestion de ses licences par la signature d'une entente régionale (RG-EA) avec ESRI Canada. Cette nouvelle entente permettra, à terme, la fourniture de services pour six de nos sept municipalités. La ville de Salaberry-de-Valleyfield ayant son propre service de géomatique dispose d'une infrastructure indépendante. Cette entente permet une bonification de l'offre de service tout en réduisant les frais récurrents liés à cette solution technologique.

Service de coopération intermunicipale en géomatique

Plus d'une vingtaine de projets municipaux en géomatique ont été réalisés en cours d'année. Durant cette période, la MRC a su répondre aux besoins en créations cartographiques et en analyses spatiales des municipalités du territoire.



**ORGANISMES DE
CONCERTATION RÉGIONAUX
pour la protection du fleuve
Saint-Laurent et la gestion
intégrée par bassin versant**

La MRC a poursuivi sa participation aux séances du conseil d'administration du Comité ZIP Haut-Saint-Laurent et au suivi des différents projets de la SCABRIC et du COBAVER-VS.

Gestion des cours d'eau

Traitement des dossiers

- Deux nouvelles demandes d'entretien ont été reçues;
- Les travaux de deux projets d'entretien ont été complétés.

Travaux d'entretien de cours d'eau par municipalité

Sur l'ensemble du territoire, 6 cours d'eau ont fait l'objet de travaux d'entretien l'an dernier :

Beauharnois | Vinet et branche 1

Saint-Étienne-de-Beauharnois | Coulée Loiselle

Saint-Louis-de-Gonzague | Grand Tronc, branche 11 | Grand Tronc, branche 16

Saint-Stanislas-de-Kostka | Petit Rang et branche 2 | Loiselle (partie)

Demandes d'information

Nous dénombrons l'an dernier le traitement de 131 demandes d'information liées à la gestion des cours d'eau. La teneur de ces demandes était de diverses natures et elles ont été formulées par des arpenteurs-géomètres, des firmes de consultants, des municipalités, des ministères ou encore des citoyens.

Pouvoirs et responsabilités partagées en gestion des cours d'eau

La Ville de Beauharnois a confié à la MRC la responsabilité de la gestion des obstructions de ses cours d'eau, tandis que la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lui a quant à elle confié la gestion des travaux d'entretien de ses cours d'eau.

ENVIRONNEMENT ET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Le service de l'environnement et de la gestion des matières résiduelles de la MRC a comme principal mandat de mettre en œuvre les actions prévues au Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) dans le but d'atteindre les objectifs gouvernementaux de réduction, de récupération et de valorisation. Le service est également responsable des collectes régionales des matières recyclables et des matières organiques. Afin de l'appuyer dans son travail et ses initiatives, le service compte sur la précieuse collaboration d'un comité régional de la gestion des matières résiduelles et de l'environnement.

Il est à noter que la dernière année s'est notamment démarquée par la mise en chantier à Salaberry-de-Valleyfield de l'important complexe de compostage devant desservir le territoire des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon. Il est aussi heureux de savoir que depuis l'an dernier, on peut désormais déposer aux écocentres les emballages de protection en polystyrène expansé (styromousse). La MRC a également innové en 2025 en instaurant une toute nouvelle plateforme électronique (portail Web) offrant aux citoyens la possibilité de signaler directement tout problème de collecte et de bris de bac, de même que d'adresser leurs interrogations quant à la collecte de leurs matières résiduelles.

Résultats des collectes porte-à-porte

	MATIÈRES ORGANIQUES	MATIÈRES RECYCLABLES	DÉCHETS
Quantités ramassées en 2025 (tonnes)	7 923	6 606	18 942
Quantités ramassées par habitant en 2025 (kg/hab.)	107	89	255*
Variation par rapport à 2024	- 0.85 %	- 13 %**	- 1.6 %

* Donnée tirée de nos contrats de collecte qui comprennent certaines portes commerciales, industrielles ou institutionnelles, contrairement aux données du MELCCFP qui tentent d'isoler les matières résidentielles des autres, soit 215 kg/habitant, selon les dernières données disponibles de 2024.

** Selon Éco Entreprises Québec, la baisse des quantités récupérées par la collecte sélective est généralisée à tout le Québec et s'expliquerait principalement par divers changements observés dans les habitudes de consommation, un ralentissement économique dans certains secteurs d'activité, l'impact de l'élargissement de la consigne, la transition qui se poursuit pour plusieurs entreprises vers des emballages plus légers, etc. Il faut également noter que cette baisse est aussi constatée dans la quantité de matières entrantes dans les centres de tri de la région de Montréal.



Matières organiques

Mise en chantier du complexe de compostage

C'est au cours du mois d'août que s'est véritablement enclenchée sur le terrain la mise en chantier des travaux de construction du nouveau Complexe de traitement des matières organiques de la Régie intermunicipale des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon (RIVMO).

Cette installation de pointe, située sur le boulevard des Érables à Salaberry-de-Valleyfield, permettra de traiter éventuellement jusqu'à 45 000 tonnes de matières organiques par an provenant de 18 municipalités, contribuant ainsi à une gestion plus durable et locale des résidus alimentaires et verts des MRC partenaires. L'ouverture de la plateforme est d'ailleurs prévue en septembre 2026.

Cette future infrastructure sera localisée sur un ancien lieu d'enfouissement sanitaire, autrefois propriété de la MRC. Cette conversion des lieux en espace de valorisation s'avérera un témoignage exemplaire et un véritable symbole envers le processus de transition écologique. De plus, cette installation permettra de réduire la distance parcourue pour l'acheminement des matières, abaissant du même coup les émissions de gaz à effet de serre liées au transport.

Le projet représente un investissement total de 36,8 millions \$, où les deux MRC investissent 26,6 millions \$ alors que les gouvernements du Québec et du Canada se partagent la somme de 10,2 millions \$ par l'entremise du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) et du *Fonds pour l'infrastructure verte du gouvernement du Canada*.





Distribution gratuite de compost

Comme elle le fait annuellement depuis plusieurs années maintenant, et en guise de remerciement à la population pour sa participation à la collecte du bac brun, la MRC a profité de l'occasion du Jour de la Terre du 22 avril 2025 pour annoncer le retour d'une distribution gratuite de compost sur l'ensemble de son territoire au cours du mois de mai. Les citoyens ont donc pu s'approvisionner à un point de dépôt situé dans chacune des sept municipalités de la MRC. À cette occasion, l'opération a permis la distribution gratuite de près de 140 tonnes de compost aux citoyens.



Pour des matières organiques de qualité

En août, après que les collecteurs aient remarqué dans certains secteurs une présence accrue de matières non acceptées dans les bacs bruns, la MRC a dû réitérer un message aux citoyens quant à l'importance de ne pas déposer de contaminants (emballages, bouteilles en plastique et matériaux de construction) dans leurs matières organiques. L'utilisation de sacs en plastique est à proscrire, même s'ils sont identifiés comme étant « compostables » ou « biodégradables ». Il est plutôt recommandé d'utiliser des sacs en papier ou d'emballer ses matières dans du papier journal.

La MRC a tenu à rappeler que ces comportements fautifs engendrent ainsi un compost de moindre qualité pour sa redistribution sur les terres agricoles, dans les aménagements paysagers et pour l'utilisation citoyenne.





Matières recyclables

Modernisation de la collecte sélective

Le 1^{er} janvier 2025 marquait la mise en oeuvre de la modernisation de la collecte sélective par *Éco Entreprise Québec* selon le principe de responsabilité élargie des producteurs. La MRC a été amenée à réviser son service de collectes des matières recyclables afin de se conformer aux exigences de ce nouveau système. Cela a amené des changements dans les consignes de collecte, afin d'uniformiser les façons de faire à l'échelle de la province, dont :

- > Le passage de la fréquence de collecte aux 2 semaines (sauf exception);
- > La fin de la collecte des surplus à côté des bacs, en dehors des collectes spéciales de carton;
- > La simplification et l'uniformisation de la liste des matières acceptées dans le bac bleu : contenants, emballages et imprimés, c'est tout!

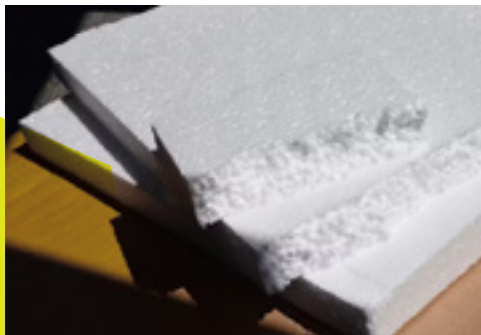


Écocentre

Afin d'effectuer la transition vers ces nouvelles modalités de collecte, les citoyens ont été invités à utiliser les services des écocentres pour se débarrasser de leur surplus de matières recyclables, à faire retirer le séparateur de leur bac bleu et/ou à demander un bac supplémentaire, le tout gratuitement.

Polystyrène

En juin, la MRC se réjouissait d'annoncer que, dorénavant, les citoyens de toutes ses municipalités pourront déposer leurs emballages de protection en polystyrène expansé (styromousse) à leurs écocentres pour qu'ils y soient récupérés; ce service étant maintenant offert à l'ensemble des trois écocentres du territoire. Ce type de polystyrène concerne celui normalement utilisé pour les emballages de protection des meubles, des appareils électroniques, des appareils ménagers, etc. Il doit être propre et exempt de toute autre matière pour être accepté. La MRC rappelait par ailleurs que les barquettes alimentaires en polystyrène peuvent désormais être déposées directement dans le bac bleu depuis le 1^{er} janvier 2025.



Écocentre



Visites / Types de matières	Beauharnois	Sainte-Martine	Salaberry-de-Valleyfield	Total
Nombre de visites	9 186	3 667	51 436	64 289
Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)	1 931 tonnes	737 tonnes	5 995 tonnes	8 663 tonnes
Résidus domestiques dangereux (RDD)	49 tonnes	10 tonnes	164 tonnes	223 tonnes
Appareils électroniques	20 tonnes	2,7 tonnes	87 tonnes	109,7 tonnes
Polystyrène (plastique # 6)	0 tonne *	0,33 tonnes	3,70 tonnes	4,03 tonnes
Contenant de verre (dépôt hors écocentre)	17,62 tonnes	N/A	N/A	17,62 tonnes
Pneus	2 161 pneus	N/A	15 035 pneus	17 196 pneus
Appareils contenant des halocarbures	445 appareils	188 appareils	1 386 appareils	2 019 appareils

*Début du service en 2025, mais aucune collecte réalisée



Plus de 8 000
requêtes et questions
totales traitées

3 893 demandes
de réparation ou de
remplacement de bac

60 % des requêtes
ont nécessité plus d'un
appel ou un suivi

Plus de 500 heures
en inspection sur le terrain
ou en visite d'entreprises

Nouveau portail

À l'automne, la MRC a mis en ligne un tout nouveau portail offrant aux citoyens la possibilité de signaler directement tout problème de collecte et de bris de bac, de même que de poser des questions liées à la collecte de leurs matières résiduelles. L'avantage de cette nouvelle plateforme de communication est qu'elle est à la fois performante et accessible en tout temps sur tous les appareils : cellulaire, tablette, ordinateur, etc. Il ne suffit que de remplir un bref formulaire, simple et rapide. En centralisant ainsi les réquisitions, on s'assure d'un traitement plus rapide sur le terrain. On peut y accéder via le site Web de la MRC au www.mrcbhs.ca ou directement à l'adresse suivante : portail.mrcbhs.ca.



Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2029

Plusieurs actions, parmi les 86 prévues au Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2029 de la MRC, ont été amorcées ou réalisées en 2025 afin d'améliorer la performance et atteindre les objectifs de réduction. Parmi ces actions, on retient notamment :

- L'accompagnement personnalisé des industries, des commerces et des institutions (ICI);
- La poursuite de la campagne de sensibilisation à la réduction des matières résiduelles et autres activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ);
- L'optimisation des services de collecte et des écocentres;
- L'acquisition et l'analyse de données (caractérisation des matières résiduelles, études, etc.);
- L'amélioration de la gestion des informations issues des requêtes citoyennes.



Agents de sensibilisation

Au cours de la saison estivale, deux agents de sensibilisation en environnement, MM. Santiago Delgado Pichinte et Louis-Philippe Lefebvre, ont parcouru le territoire de la MRC pour sensibiliser les citoyens aux consignes de tri pour les collectes du bac brun et du bac bleu. Près de 6 000 bacs ont été inspectés durant leur mandat. De ce nombre, 50 % des bacs contenaient des matières non admissibles à ces collectes. Lors de leurs interventions sur le terrain, les agents en profitaient pour discuter avec les résidents des moyens pour éviter la contamination.

Campagne Y'a matière à réflexion

La MRC de Beauharnois-Salaberry a poursuivi en 2025 sa campagne de sensibilisation *Y'a matière à réflexion* amorcée l'année précédente, destinée à guider les citoyens dans la bonne gestion de leurs matières résiduelles.

Avec l'aide de son personnage fictif *Réflex*, expert-conseil en environnement, une sensibilisation accrue s'est donc effectuée sur les sujets du tri des matières résiduelles, la réduction du gaspillage alimentaire et l'importance de recycler ses résidus alimentaires et résidus verts directement à domicile.



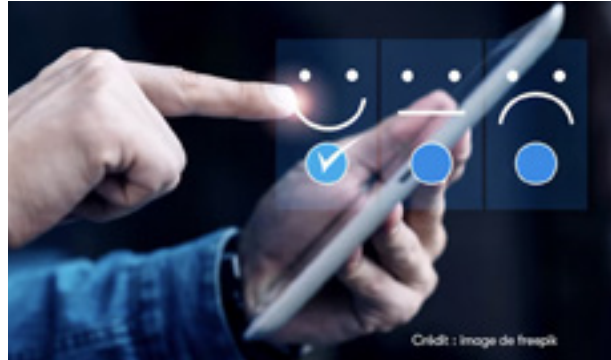
Plan climat

Tout au cours de la dernière année, la MRC s'est appliquée à poursuivre l'élaboration de son premier plan climat grâce à une aide financière de 1 345 161 \$ du gouvernement du Québec, dans le cadre du programme « *Accélérer la transition climatique locale* » (ATCL) découlant du *Plan pour une économie verte 2030*.

Ce plan climat vise à mettre en place une série d'actions devant réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la résilience des municipalités par rapport aux perturbations climatiques.

Le plan repose sur trois volets : l'adaptation, l'atténuation et le soutien à la transition climatique. Pour le gouvernement, l'objectif est que toutes les MRC disposent d'ici 2030 d'un plan climat pour mieux anticiper les risques liés aux changements climatiques et répondre aux défis de demain. Par cette planification, les autorités entendent intervenir à différents niveaux, que ce soit la captation des eaux de pluie, la réduction des îlots de chaleur, la création d'espaces verts ou la façon de planifier la mobilité urbaine.





Actions spécifiques du Plan climat en 2025

En 2025, la MRC a réalisé plusieurs actions dans le cadre de l'élaboration du Plan climat régional, dont notamment :

- L'évaluation des risques et des vulnérabilités;
- La finalisation de l'inventaires des émissions de gaz à effet de serre;
- L'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie de communication;
- La proposition aux élus et la validation d'un énoncé de vision;
- La poursuite de l'élaboration détaillée du plan d'action (chantiers, axes d'intervention, projets, actions, cibles, budget, etc.);
- La poursuite de la planification de la mise en oeuvre du plan (rôles et responsabilités, ressources disponibles, etc.);
- Les rencontres avec le Comité adviseur (Comité régional de gestion des matières résiduelles et de l'environnement);
- L'atelier de mobilisation interne avec le personnel de la MRC.

À la fin de l'année, la MRC a procédé à l'embauche de M. Antoine Rochefort à titre de conseiller à la transition climatique, afin de notamment poursuivre l'élaboration et entamer la mise en oeuvre du plan climat.





Comité en sécurité publique

Conformément à ses paramètres de fonctionnement, le Comité de sécurité publique de la MRC, formé d'élus et de membres de la Sûreté du Québec, s'est réuni à six occasions au cours de la dernière année, afin d'établir et de superviser l'application des priorités locales et régionales.

Rapport annuel

La MRC et la Sûreté du Québec (SQ) présentaient en juin leur rapport annuel d'activités 2024-2025, témoignant des axes d'intervention prioritaires ciblés au cours de l'année par le comité de sécurité publique (CSP), soit la sécurité routière, la lutte aux stupéfiants, la prévention auprès des milieux de vie jeunesse, ainsi que les enjeux touchant la santé mentale.

En matière de sécurité routière et nautique, les opérations ont notamment mené à 8 980 interventions (avertissements, constats, etc.). Quant au contrôle des stupéfiants, une vingtaine d'enquêtes a permis 23 perquisitions et 38 arrestations, sans compter 68 autres dossiers traités par les patrouilleurs.

Les interventions auprès des jeunes se sont résumées principalement à des opérations de visibilité et de prévention à proximité de leurs lieux d'activités. Pour ce qui est de la santé mentale, la Sûreté du Québec a travaillé en collaboration avec les organismes communautaires et des professionnels du CISSMO, pavant ainsi la voie à 574 interventions.





Service d'un maître-chien

Le comité de sécurité publique confirmait au printemps l'arrivée d'un maître-chien au poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Beauharnois-Salaberry. En l'occurrence, M. Michaël Blier-Langlois, accompagné de son coéquipier canin Pace, forment un efficace duo dans le cadre des opérations de saisies de stupéfiants, de cas de disparition, ainsi que lors d'interventions liées à des enjeux de santé mentale. Outre ses qualités de pistage, la présence de Pace désamorce parfois certaines situations, permettant une résolution pacifique.



Cadets et Sécuri-Parc

La MRC de Beauharnois-Salaberry confirmait en juin le retour de l'équipe de la Sécuri-Parc, ainsi que celle des cadets de la Sûreté du Québec, dans les différents espaces publics, parcs municipaux et événements du territoire.

Ces équipes, formées d'étudiants en techniques policières supervisés par la Sûreté du Québec et le Service de police de Châteauguay, ont eu pour mandat de sensibiliser la population sur les lois et règlements municipaux, de même que sur les enjeux de sécurité. Tout au cours de la saison, ils se sont avérés être une présence rassurante dans les lieux publics et une ressource disponible et de première ligne pour venir en aide aux citoyens (autres).

Une saison exceptionnelle

La MRC de Beauharnois-Salaberry est particulièrement heureuse de la Sécuri-Parc, dans la mesure où ce service en était en 2025 à sa 18^e année d'existence. Quatre agents (Millie Ann Benjamin, Léanne Asselin, Maïka Pettersen et William Desparois) ont assuré le service au cours de la dernière saison, sous la supervision du coordonnateur de la Sécuri-Parc, M. Michel Patry. Quant aux cadets de la Sûreté du Québec, ceux-ci en étaient à une 12^e saison sur le territoire, la cohorte 2025 de la MRC étant formée d'Olivia Tétreault et Élodie Boivin.

En rétrospective, la saison 2025 en fut une exceptionnelle pour ces agents et cadets, à la lumière de la nature et du nombre d'interventions qu'ils ont effectuées. À titre d'exemples, les agents Sécuri-Parc ont cumulé à eux seuls pas moins de 1 685 heures de patrouille sur le terrain et ont émis près d'une centaine de constats d'infraction en cours de saison. À cela s'ajoutent plus de 345 avertissements sur la réglementation du Parc et près de 500 demandes d'information qui leur ont été adressées.



SÉCURITÉ INCENDIE



Depuis la fin de l'année 2024, la MRC n'est plus gestionnaire de formations en sécurité incendie, cette responsabilité ayant été depuis transférée aux municipalités locales et à d'autres autorités en la matière. La seule formation qui s'est terminée en 2025 en fut une ayant débuté l'année précédente et qui concernait une cohorte de 8 pompiers de Saint-Stanislas-de-Kostka inscrits à la formation « Pompier 2 ».

L'année 2025 a également donné lieu à une autre formation, liée cette fois à la sécurité civile. Cette dernière, dénommée « Cartes et boussole », s'est adressée à 15 pompiers de Saint-Louis-de-Gonzague appelés à intervenir dans une équipe SUMI (Sauvetage d'urgence en milieux isolés). À noter qu'à compter de 2026, il est prévu que cette équipe SUMI sera basée à Saint-Louis-de-Gonzague, plutôt qu'à Salaberry-de-Valleyfield.

Perspectives

2026

L'année 2026 en sera une plutôt marquante pour le Parc régional Beauharnois-Salaberry, alors que cette infrastructure récréative et touristique célébrera ses 30 ans d'existence. C'est en effet les 21 juin et 23 septembre 1996 que furent inaugurés les deux premiers tronçons cyclables du Parc. Il est donc convenu que ce trentenaire sera souligné de bonne façon l'été prochain.

En lien avec ce vaste équipement régional, à la fois identitaire du territoire, les maires de la MRC ont d'ailleurs clairement signifié en toute fin d'année qu'ils entendent pérenniser et mettre en valeur ces installations en y consacrant les fonds nécessaires. D'ailleurs, ces injections financières sont déjà amorcées, alors que d'importantes sommes sont notamment investies depuis l'an dernier au *Projet Signature Innovation (PSI)*, un vaste parcours récréotouristique culturel immersif et interactif devant se déployer sur deux ans (2026-2027) à l'échelle des 7 municipalités de la MRC.

L'année qui vient en sera aussi une d'importance en matière environnementale, alors que la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques (RIVMO), formée des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, procédera à l'automne 2026 à l'ouverture du complexe de traitement et de valorisation de ces résidus organiques. D'où l'importance de bien sensibiliser les citoyens à la bonne gestion de leurs matières résiduelles.

Bref, ne voilà que quelques avenues qui monopoliseront assurément les élus et le personnel de la MRC au cours de la prochaine année. Il va de soi également que la MRC, comme institution, continuera à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en lien avec ses différents mandats et de concert avec ses partenaires et les ministères concernés. En somme, une année 2026 qui se révélera, elle aussi, toute aussi remplie.



Mention des sources photographiques

Alliance pour la solidarité de la Montérégie
Ample Man Danse
Bouge de là
Caisses Desjardins de Beauharnois
Claude H. Vallée
Concertation Horizon
Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
Culture en plein air
Deny Cardinal photographe
Francine Gagné
Galerie DM02
Ghyslaine Payant
Gravité Média
Guilde des Tisserands
Maillage Montérégie Ouest
Mathieu Dubé
Mélina Croteau
Ministère de la Culture et des Communications du Québec
Monique Laframboise
MRC de Beauharnois-Salaberry
MUSO
Nicole Daigneault
Programme RénoRégion
SCI Global
Sûreté du Québec
Tourisme Montérégie
Valspec
www.podcastics.com

AdobeStock
iStock
Pexels
Pixabay
Shutterstock

*Dans l'éventualité d'une source et/ou d'un crédit omis, la MRC s'en trouve désolée auprès des collaborateurs ou partenaires concernés.



**RAPPORT
ANNUEL
D'ACTIVITÉS
2025**